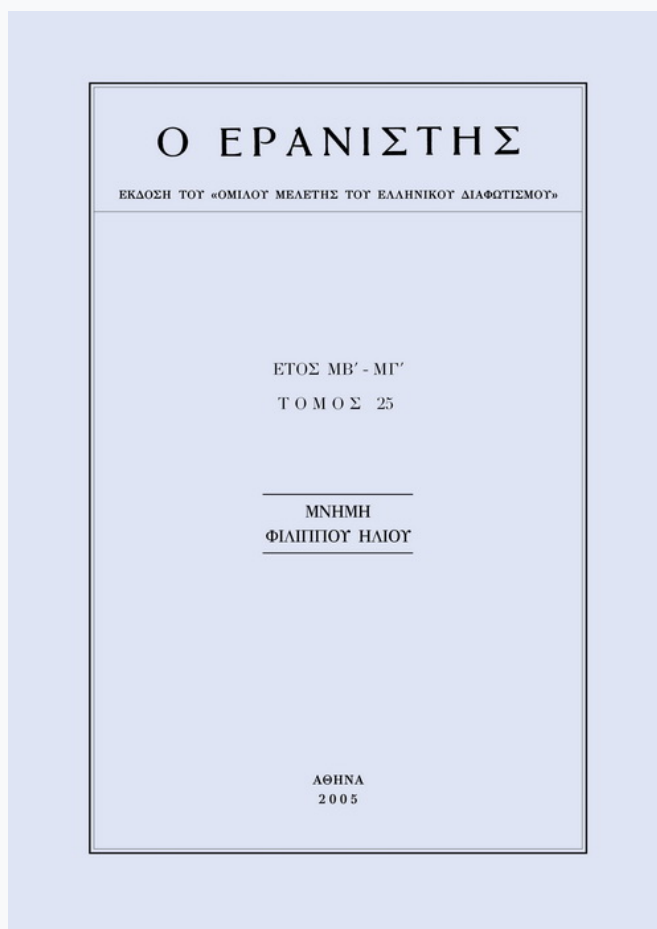


## The Gleaner

Vol 25 (2005)

In Memoriam of Philippos Iliou



**À la recherche du royaume antique Les investigations de Choiseul-Gouffier et ses collaborateurs en Macédoine (1787-1792)**

*Georges Koutzakiotis*

doi: [10.12681/er.36](https://doi.org/10.12681/er.36)

### To cite this article:

Koutzakiotis, G. (2005). À la recherche du royaume antique Les investigations de Choiseul-Gouffier et ses collaborateurs en Macédoine (1787-1792). *The Gleaner*, 25, 119-155. <https://doi.org/10.12681/er.36>

## À LA RECHERCHE DU ROYAUME ANTIQUE

### Les investigations de Choiseul-Gouffier et ses collaborateurs en Macédoine (1787-1792)

J'AI APPRIS INDIRECTEMENT, Mons(ieur), votre arrivée à Salonique», «J'écrivait l'ambassadeur de France dans l'Empire ottoman Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, dans sa première lettre au nouveau consul de Salonique Esprit-Marie Cousinéry.<sup>1</sup> En étudiant la correspondance diplomatique française du XVIII<sup>e</sup> siècle, on se rend compte que les cas sont rares où l'ambassadeur envoie le premier une lettre à un nouveau consul, avant que ce dernier ne lui annonce personnellement son arrivée à son siège et ne l'informe officiellement de sa prise de fonctions.<sup>2</sup> Cette transgression de l'étiquette s'explique lorsqu'on lit la suite de la même lettre où, tout de suite après les premières instructions et les vœux traditionnels de bon séjour, son auteur fait allusion à un sujet qui n'a aucun rapport avec les devoirs diplomatiques:

«Je sais, M(onsieur), que vous avez un goût part(iculie)r pour les antiquités. Vous n'ignorez pas non plus celui que j'ai pour tout ce qui y atrait, et seroit ce une indiscretion de ma part de vous prier de partager avec moi le fruit de vos recherches. Vous n'êtes pas curieux peut-être des marbres précieux, tels que fragments de statues, ou de colonnes de porphyre, granit ou vert antiques; ces objets entrent pour beaucoup dans la collection que je fais et je vous aurai une oblig(ati)on part(iculi)ère de contribuer à l'enrichir des pièces

---

1. Archives Diplomatiques de Nantes (désormais ADN), Constantinople, D, Salonique (1782-1789), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 16 mai 1787.

2. Plus exactement, E.-M. Cousinéry fut nommé consul de Salonique le 27 août 1786, mais il arriva dans la capitale macédonienne le 20 avril de l'année suivante; voir L. Bergasse, *Souvenirs de Marseille et des Échelles du Levant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux consuls marseillais en Levant, un courtier de commerce et un notaire marseillais sous la Révolution*, Marseille 1921, p. 33. Le nouveau consul de Salonique envoya sa première lettre à l'ambassadeur le 16 mai 1787; voir ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 juin 1787.

en ce genre que vous pourrez vous procurer. Vous voudrez bien tenir un état exact de tous les frais que vous aurez faits pour moi et m'indiquer les moyens de vous le rembourser. C'est à cette seule cond(iti)on que je me permettrai d'accepter vos services.»<sup>3</sup>

Les intérêts archéologiques de Choiseul-Gouffier semblaient dépasser ses attributions de diplomate. Par ailleurs, l'ambassade de Choiseul-Gouffier, comme il a été pertinemment observé, ressemblait davantage à une mission scientifique qu'à une représentation diplomatique.<sup>4</sup> La «petite académie ambulante»<sup>5</sup> des scientifiques et des artistes qui débarqua avec le nouvel ambassadeur à Istanbul, le 23 septembre 1784, trahissait clairement la «curiosité dévorante» de Choiseul-Gouffier pour l'antiquité. C'est la même curiosité, d'ailleurs, qui l'avait conduit dans le Levant quelques années auparavant (1776) pour effectuer ses premières recherches dans l'Archipel, dont le fruit fut l'édition du premier tome de l'œuvre *Voyage pittoresque de la Grèce* (1782).<sup>6</sup>

Le retour de Choiseul-Gouffier dans l'Empire ottoman en qualité d'ambassadeur lui assurait les conditions idéales pour poursuivre ses recherches et pour achever son entreprise d'éditeur. À l'inverse de sa première mission de prospection, durant laquelle il avait traversé de façon risquée la région plus vaste de l'Égée à la tête d'une petite caravane, il pouvait à présent avoir sous sa protection des scientifiques et des artistes en de

---

3. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 16 mai 1787.

4. L. Pingaud, *Choiseul-Gouffier. La France en Orient sous Louis XVI*, Paris 1887, p. 137-138.

5. C'est ainsi que l'ambassade de Choiseul-Gouffier est caractérisée par G. Martin, l'aumônier du «Séduisant», du navire qui transporta la représentation diplomatique à la capitale ottomane; voir [G. Martin], *Voyage à Constantinople, fait à l'occasion de l'ambassade de M. le comte de Choiseul-Gouffier à la Porte ottomane. Par un ancien aumônier de la Marine royale*, Paris 1819, p. 3.

6. Voir, par exemple, la notice biographique de Choiseul-Gouffier dans J.-L. Bacqué-Grammont – S. Kunalalp – F. Hitzel, *Représentants permanents de la France en Turquie (1536-1991) et de la Turquie en France (1797-1991)* [Varia Turcica, n° XXII/1], Istanbul-Paris 1991, p. 37-39, où sont citées aussi les sources et la bibliographie principales sur cet ambassadeur. Choiseul-Gouffier lui-même parle de sa «curiosité dévorante» dans le Discours préliminaire du *Voyage pittoresque dans l'Empire ottoman, en Grèce, dans la Troade, les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie-Mineure*, t. 1, Paris 1842, p. xxxix.

nombreux endroits de l'Empire et coordonner ses recherches depuis le Palais de France, siège de l'ambassade française, tout en conservant une communication régulière avec ses anciens collaborateurs en France.<sup>7</sup> De plus, l'existence d'autorités consulaires françaises dans les nombreuses Échelles du Levant donnait à Choiseul-Gouffier la possibilité d'utiliser tout un réseau de nouveaux collaborateurs. Les cas bien connus de Joseph Amoreux à Smyrne et de Louis-Marie-Dimitri Gasparly à Athènes montrent bien la sollicitude du personnel diplomatique à l'égard de cet amour de l'ambassadeur pour l'antiquité.<sup>8</sup> Un autre cas particulier, quoique moins connu, de diplomate ayant travaillé avec Choiseul-Gouffier, est celui du consul de Salonique Cousinéry.<sup>9</sup>

La particularité du cas de Cousinéry réside dans le fait que, déjà une décennie avant l'arrivée de l'ambassade de Choiseul-Gouffier à Istanbul, il avait commencé à organiser ses propres recherches archéologiques et son propre réseau de pourvoyeurs d'antiquités dans différents endroits du Levant. Installé depuis 1773 à Salonique, il travailla au consulat français, d'abord en tant que secrétaire (1773-1776) et en tant que vice-consul (1776-1779), puis comme consul par intérim (1779, 1783-1785) et enfin comme consul (1786-1793, 1814-1817). Également, il fut élève vice-consul à Smyrne (1779-1783) avant d'être nommé vice-consul à Rosette

---

7. Pingaud, *op. cit.*, p. 138-139, 156-159.

8. É. Espérandieu, «Renseignements inédits sur la collection du comte de Choiseul-Gouffier», *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France* 58 (1899), 1-4, 18-20, 22-27, 38-39; cf. Catherine Koumariou, «Τὸ ἀξίδι τοῦ Choiseul-Gouffier (IH' αἰῶνας)», *Ἐποχές* 8 (juillet-décembre 1966), 191, 194-195 (= Loukia Droulia et alii, *Περιηγήσεις στὸν ἐλληνικὸ χῶρο*, Épilogue de C. Th. Dimaras, Athènes 1968, p. 39, 42-43). Voir aussi les notices biographiques d'Amoreux et Gasparly dans Anne Mézin, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Paris 1997, p. 93 et 314-315 respectivement.

9. L'étude la plus détaillée sur la vie de Choiseul-Gouffier mentionne simplement le consul et numismate Cousinéry comme un des collaborateurs de l'ambassadeur; voir Pingaud, *op. cit.*, p. 139, 159-160. De l'autre côté, les études sur la vie de Cousinéry n'écrivent rien sur la collaboration des deux hommes pendant la période de l'ambassade de Choiseul-Gouffier; voir Bergasse, *op. cit.*, p. 28-71 et du même, «Les débuts de la carrière numismatique d'Esprit Cousinéry (1769-1797)», *Provincia* 11 (1931), 219-245. C'est aux rapports de Cousinéry avec le milieu de Choiseul-Gouffier plus tard, au début du XIXe siècle, que se réfère aussi l'étude de G. Tolia, *La médaille et la rouille. L'image de la Grèce moderne dans la presse littéraire parisienne (1794-1815)*, Paris-Athènes 1997, p. 74, 96, 98-99, 115.

(act. Rachid) en Égypte (1783) et à Rhodes (1786), sans toutefois parvenir à prendre ses fonctions à ces deux derniers postes.<sup>10</sup> Le long séjour de Cousinéry dans les régions qui avaient vu fleurir la civilisation gréco-romaine suscita progressivement son intérêt pour les vestiges du passé antique, surtout pour les médailles. En 1783, soit un an avant l'établissement de Choiseul-Gouffier dans l'Empire ottoman, il écrivait à son ami Joseph-Hilarius Eckhel, directeur du Cabinet des antiquités de Vienne:

«Deux voyages en Italie, un séjour de quatre années à Trieste ayant donné lieu au goût que j'ai pour les médailles, j'ai continué à m'y livrer depuis neuf ans que je réside en Levant, tantôt employé à Salonique et tantôt à Smyrne en qualité de vice-consul [...] J'ai déjà une collection avancée de médailles grecques [...] Je multiplie chaque jour mes fouilles [...] J'ai des correspondants en Syrie, dans l'Asie Mineure et dans plusieurs îles de l'Archipel.»<sup>11</sup>

Cousinéry pouvait assurément devenir un collaborateur idéal pour Choiseul-Gouffier, et l'ambassadeur n'allait pas tarder à l'inclure dans ses plans et à exploiter son savoir et ses connaissances, puisque, en outre, l'ambitieux consul était son subordonné. Par ailleurs, l'ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte ne fut certainement pas étranger à la promotion de Cousinéry au poste de consul de Salonique (27 août 1786), promotion qui survint tout juste cinq mois après la nomination du même Cousinéry au poste de vice-consul de Rhodes (2 avril 1786) –et avant même qu'il puisse se rendre dans l'île, alors qu'il se trouvait en congé en

---

10. Voir les dates exactes de nomination et d'entrée en fonctions de Cousinéry à ces postes dans Bergasse, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 31 sq. Cf. Mézin, *op. cit.*, p. 213-216, où l'auteur nous donne en plus la date exacte de l'arrivée de Cousinéry à Salonique comme chancelier (6 novembre 1773); cependant Mézin considère par erreur que Cousinéry exerça des fonctions de vice-consul à Rosette. De plus, les deux auteurs se trompent quant à la date où Cousinéry arriva à Smyrne comme vice-consul; le diplomate français fut nommé à ce poste le 28 janvier 1779, mais il prit ses fonctions le 8 mars 1780 et non 1779. Voir ADN, Constantinople, D, Salonique (1778-1781), P.-E. Mazière de Saint-Marcel, à Salonique, le 18 novembre 1779 et F.-E. Guignard, comte de Saint-Priest, à Constantinople, le 6 janvier et le 1 février 1780, où on apprend que Cousinéry se trouvait à Salonique jusqu'à la mi-novembre 1779 et qu'il partirait d'Istanbul pour Smyrne au début de février 1780.

11. Bergasse, «Les débuts...», *art. cit.*, p. 226.

France.<sup>12</sup> Nous savons, du reste, que c'est durant le temps de son congé que Cousinéry effectua son premier voyage à Paris, où il s'occupa de la question de sa promotion et où il rencontra pour la première fois, entre autres, le directeur du Cabinet des médailles Jean-Jacques Barthélemy, le futur auteur connu du *Jeune Anacharsis*, ancien maître et collaborateur de Choiseul-Gouffier. Cousinéry rendit visite à Barthélemy en apportant avec lui d'anciennes médailles de sa collection et des messages d'Eckhel,<sup>13</sup> et il dut de toute évidence discuter avec lui du sujet qui le préoccupait alors: «Je ne demande pas le royaume de Macédoine», écrivait-il à Eckhel de façon caractéristique, «mais d'y être un chétif petit consul, malgré l'intempérie du climat».<sup>14</sup> Le fait que Barthélemy joua finalement un rôle dans la nomination de Cousinéry à Salonique est attesté par la lettre de remerciements que lui adressa ce dernier.<sup>15</sup>

Cousinéry n'était pas inconnu à Choiseul-Gouffier. Lorsque ce dernier se rendit dans la capitale macédonienne au cours de son premier voyage, le 16 octobre 1776, et qu'il fut hébergé pour deux jours au domicile du consul français,<sup>16</sup> le jeune Cousinéry travaillait alors au consulat en qualité de secrétaire –il n'avait pas encore été promu vice-consul– et les deux hommes durent se rencontrer. De plus, comme il ressort d'une allusion dans une lettre postérieure,<sup>17</sup> Cousinéry connaissait les monuments de Salonique que Choiseul-Gouffier avait vus durant sa visite et il l'avait probablement accompagné dans sa tournée à travers la ville. La rencontre décisive, toutefois –mais aussi la collaboration entre les deux hommes– se concrétisa dix ans plus tard, lorsque Cousinéry revint dans l'Empire ottoman en tant

12. Bergasse, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 33.

13. Bergasse, «Les débuts...», *art. cit.*, p. 228-230.

14. *Ibid.*, p. 231.

15. *Ibid.*, p. 231-232, où sont publiés les extraits relatifs de la lettre, qui fut envoyée exactement le 2 janvier 1787, c'est-à-dire environ quatre mois après cette nomination.

16. Un des suivants de Choiseul-Gouffier –probablement F. Kauffer– nous donne quelques détails sur leur visite à Salonique dans son journal, qui est conservé aujourd'hui à Athènes, à la Bibliothèque Gennadius (fonds Barbié du Bocage), et dont des extraits sont présentés en grec par Koumariou, *art. cit.*, p. 188-190, 199 (= Droulia et alii, *op. cit.*, p. 36-38, 47).

17. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 février 1788, où le consul écrit exactement à Choiseul-Gouffier: «[...] la mosquée qui porte le nom de S<sup>t</sup>. Dimitri, & que Votre Excellence a vue en passant par Salonique.»

que consul de Salonique, après une absence de deux ans (1785-1786).

La correspondance du consul Cousinéry avec l'ambassadeur Choiseul-Gouffier, correspondance officiellement diplomatique mais en partie aussi privée –puisque ses auteurs y parlent également de leurs intérêts personnels– est conservée aujourd'hui aux Archives Diplomatiques de France,<sup>18</sup> et elle nous permet de suivre la collaboration des deux hommes durant toute la période où ils exercèrent en même temps dans le Levant (1787-1792). Cette collaboration a pour objet l'expédition d'antiquités hors du territoire macédonien dans le but d'enrichir la collection de Choiseul-Gouffier, ainsi que la réalisation d'une mission de recherche –véritablement la première– dans le même espace, visant à identifier des villes antiques. Les investigations de Choiseul-Gouffier et de ses collaborateurs dans cette région de l'Archipel sont peu connues, puisque aussi bien Choiseul-Gouffier lui-même que Cousinéry n'y font que brièvement allusion dans leurs textes publiés, pour des raisons que nous expliquerons plus loin. La correspondance entre les deux hommes révèle parallèlement la façon avec laquelle fut mis en place un réseau local en vue de fournir et d'exporter les objets anciens: elle évoque les pourvoyeurs locaux des antiquités, leurs relations avec les diplomates français, les "héros" invisibles qui se trouvent derrière les pourvoyeurs, les conditions dans lesquelles a lieu l'exportation des antiquités.

### *Cousinéry, le métropolitain de Vodena Mélétiós et la recherche d'antiquités*

Le nouveau consul de Salonique n'allait pas tarder à satisfaire les goûts de l'ambassadeur et à partager avec lui le fruit de ses recherches, étant donné que leur passion commune de collectionneurs n'était pas marquée par la concurrence: le premier était amateur de médailles, l'autre de «marbres». Ainsi, Cousinéry, en répondant à la première lettre de son supérieur, déclarait la chose suivante:

«Il me tarde d'avoir des occasions de pouvoir y être employé à quelque chose qui vous soit agréable. Depuis ma première résidence à Salonique, j'ai continué à suivre le goût que j'avais pris en Italie pour l'étude des

---

18. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789) et (1789-frimaire an IV). Plus précisément, il s'agit des lettres originales de Cousinéry et des brouillons des lettres de Choiseul-Gouffier.

médailles, j'en ai fait une collection assés considérable de grecques. J'espère que les recherches que je ne cesse d'en faire me mettront à portée de découvrir quelque morceau d'antiquité qui soit du goût de Votre Excellence.»<sup>19</sup>

Indépendamment toutefois du résultat de ses recherches à venir, le consul de Salonique s'était hâté, avant même de répondre à Choiseul-Gouffier, de lui prouver la sincérité de ses intentions en lui envoyant un bas-relief, deux petites statues et une tête qu'on lui avait offerts; et comme il n'avait pas acheté les objets en question, il pria l'ambassadeur de les accepter lui aussi comme un présent, en ajoutant qu'il lui enverrait un état détaillé des frais qui lui incomberaient pour les antiquités qu'il achèterait pour lui dans l'avenir.<sup>20</sup> Les statues et la tête avaient été trouvées en Égypte et en Anatolie, et elles constituent les seules antiquités non macédoniennes que Cousinéry envoya de Salonique à Choiseul-Gouffier;<sup>21</sup> et bien que les personnes qui offrirent ces pièces sculptées à Cousinéry ne soient pas mentionnées, les objets eux-mêmes confirment bien l'allusion du consul de Salonique au fait qu'il disposait de correspondants pour la fourniture d'antiquités dans de nombreuses Échelles du Levant.

En ce qui concerne néanmoins le bas-relief macédonien, Cousinéry nous livre aussi le nom de la personne qui le lui a donné: «Je reçus dernièrement de l'évêque de Vodina, l'ancienne Édesse, un bas relief représentant quatre figures assises autour d'une table [...]».<sup>22</sup>

Le métropolite de Vodena était alors Mélétios (1782-1790), une figure bien connue dans la bibliographie grecque.<sup>23</sup> Plus précisément, nous savons

---

19. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 juin 1787.

20. *Ibid.*

21. Le catalogue de la collection de Choiseul-Gouffier, lequel fut rédigé après la mort du diplomate, comprend, entre autres, une tête «envoyée de Santorin, par M. Cousinéry, consul de France à Salonique»; voir L.-J.-J. Dubois, *Catalogue d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et celtiques; copies d'antiquités; modèles d'édifices anciens; sculptures modernes; tableaux; dessins; cartes; plans; colonnes; tables et meubles précieux, formant la collection de feu M. le C<sup>e</sup> de Choiseul-Gouffier*, Paris 1818, p. 19. Peut-être que cette tête ne fut pas envoyée via Salonique.

22. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 juin 1787.

23. L'étude la plus détaillée et la plus récente sur Mélétios est celle de K. G. Stalidis, «Ο Κῶος μητροπολίτης Μελέτιος (Ἀπρίλιος 1782 – Ἰούνιος 1817) καὶ τὸ ἔργο του στὴν



que ce métropolitain, quelques mois après son élection, fonda l'École grecque d'Edessa, également appelée «Hellénomouseion». <sup>24</sup> Il est considéré, dans le sigillion du patriarche œcuménique Gabriel IV par laquelle fut fondée l'École, comme un homme d'une assez grande culture –«homme non pas superficiellement, mais profondément sage et cultivé», <sup>25</sup> et cette culture est attestée par ses textes conservés et par ce qui subsiste de sa bibliothèque. <sup>26</sup> Ce n'est pas un hasard si, durant le temps de son service, fut inauguré, parallèlement au codex de l'École, le codex de la métropole de Vodena. <sup>27</sup> Cousinéry confirme cette grande culture de Mélétiος, en parlant à Choiseul-Gouffier en général de ses «talents» et de ses «bonnes qualités», et en le présentant comme l'une des «personnes qui cultivent les lettres & qui sont irréprochables». <sup>28</sup>

Néanmoins, Cousinéry ne fait aucune allusion à sa collaboration avec

---

<sup>24</sup> Έδεσσα και την Μακεδονία. Ίστορική συμβολή», *Κωκκιά* 5 (1995), 252-311, où sont publiés aussi tous les documents grecs concernant cette personne. Une mention du codex de la métropole de Vodena nous informe que ce métropolitain était originaire de l'île de Kos; voir *ibid.*, p. 252-253, 255-256. Mais Cousinéry, dans une lettre à Choiseul-Gouffier, écrit que Mélétiος, après sa déposition, désirait aller rejoindre ses parents à Istanbul, mais qu'il préférerait rester loin du patriarche œcuménique Néophytos VII, son ennemi; voir ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 11 juillet 1791.

<sup>24</sup> Stalidis, *ibid.*, p. 258 n. 13, 261-268.

<sup>25</sup> «ἀνὴρ τῷ ὄντι οὐκ ἄκρω δακτύλῳ, ἀλλ' ἱκανῶς ἀπογευσάμενος παιδείας τε καὶ σοφίας»; voir *ibid.*, p. 258, 282, 295.

<sup>26</sup> Les textes conservés de Mélétiος sont édités par Stalidis, *ibid.*, p. 285-287, 293-294, 296-297, 300, tandis que des restes de sa bibliothèque se trouvent aujourd'hui à la métropole d'Edessa, Pella et Almopia; voir *ibid.*, p. 257 n. 9 et A. E. Karathanasis, *Πραγματεῖαι περὶ Μακεδονίας. Μελέτες καὶ ἄρθρα γιὰ τὴν πνευματικὴ κίνηση καὶ ζωὴ τῆς Νεότερης Μακεδονίας*, Thessalonique 1990, p. 97, 99-100. Mais le dernier auteur confond Mélétiος I (1782-1790) avec Mélétiος II (1840-1848).

<sup>27</sup> Stalidis, *ibid.*, p. 256. Stalidis considère comme une autre preuve de la culture de Mélétiος le fait qu'il y avait alors autour du métropolitain de Vodena une suite de dignitaires ecclésiastiques selon le modèle du patriarcat œcuménique; voir *ibid.*, p. 257. Cependant, Tousimis croit que cette cour métropolitaine fut formée déjà dans les années du métropolitain précédent Germanos; voir G. Tousimis, «Ἡ παιδεία στὴν Ἑδεσσα μέχρι τὸ 1782. Ἡ ἀρχὴ τῆς καλλιεργείας τῶν γραμμάτων στὴν Ἑδεσσα (μέσα 18ου αἰώνα) καὶ ἡ μορφωτικὴ τῆς κατάστασις μέχρι τῆς ἰδρύσεως τοῦ Ἑλληνομουσείου Βοδενῶν τὸ 1782», *Ἑδεσσαϊκά Χρονικά* 3 (septembre-décembre 1972), 14.

<sup>28</sup> ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 11 juillet 1791.

Mélétiος dans son *Voyage dans la Macédoine*, même s'il consacre un certain nombre de pages à décrire son premier voyage à Edessa, sa recherche d'antiquités dans la ville et la région alentour, sa visite au métropolite de Vodena –sans cependant mentionner son nom– et ses discussions avec lui, ainsi que le voyage qu'ils effectuèrent en commun jusqu'à Giannitsa.<sup>29</sup> La date de ces voyages n'est pas indiquée,<sup>30</sup> mais on pourrait supposer que le «notre vénérable archevêque» mentionné dans l'œuvre est Mélétiος, étant donné que l'auteur parle aussi en général de l'École grecque d'Edessa et des «amis lettrés» du métropolite.<sup>31</sup> Certaines informations toutefois excluent cette hypothèse, rendant le silence de Cousinéry à propos de Mélétiος encore plus sensible.

Plus exactement, le diplomate français nous informe dans son œuvre que, lors de son voyage à Edessa, il était accompagné, outre un janissaire et un serviteur, par «un peintre bulgare, nommé Apostoli, natif de Vodina, ancienne Édesse».<sup>32</sup> Cet artiste est connu dans l'historiographie: il vivait à Salonique et exerçait son activité dans les années 1755-1768, si l'on en croit ses œuvres conservées aujourd'hui dans des églises de Salonique, de Kozani et de Goumenissa.<sup>33</sup> Cousinéry indique dans la suite de son livre: «Notre première visite fut pour le vénérable Métropolite, de qui Apostoli avait reçu des soins paternels; aussi se vantait-il d'être plus Grec que Bulgare».<sup>34</sup> Cette deuxième allusion, en rapport avec les années d'activité du peintre, nous

29. E.-M. Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine contenant des recherches sur l'histoire, la géographie et les antiquités de ce pays*, t. 1, Paris 1831, p. 75-87.

30. Stougiannakis, Kissas et Stalidis, ne connaissant pas les périodes exactes où Cousinéry vécut en Macédoine, datent son voyage à Edessa, le premier en 1828, le deuxième dans les années 1786-1793 et le troisième en 1820. Voir E. I. Stougiannakis, *Ἐδεσσα ἢ Μακεδονική ἐν τῇ Ἱστορίᾳ* [Φιλολογική Βιβλιοθήκη, n° 4], Thessalonique 1932, p. 254; S. K. Kissas, «Thessalonian Painters in the Eighteenth Century. A Preliminary Study», *Balkan Studies* 24 (1983), 467; K. G. Stalidis, *Ἡ Ἐδεσσα στὰ χρόνια τῆς τουρκοκρατίας. 14ος αἰ. - 1912*, t. 1, Edessa 1988, p. 160, 270, 280.

31. Cousinéry, *op. cit.*, p. 76-77, 80. Il est pourtant à remarquer qu'une école grecque fonctionnait à Edessa déjà peu après le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle; voir Tousimis, *art. cit.*, p. 13-15.

32. Cousinéry, *ibid.*, p. 59.

33. Kissas, *art. cit.*, p. 467-471. Voir aussi M. Chatzidakis, *Ἕλληνες ζωγράφοι μετὰ τὴν Ἀλωση (1450-1830)*, t. 1, Ἀβέρκιος - Ἰωσήφ [Κέντρο Νεοελληνικῶν Ἐρευνῶν E.I.E., n° 33], Athènes 1987, p. 183-184. Je remercie ma collègue Eugénie Drakopoulou pour son aide dans l'identification du peintre.

34. Cousinéry, *op. cit.*, p. 76.

amène à la constatation que le métropolite de Vodena dont il est question dans le *Voyage dans la Macédoine* occupait son siège déjà un peu après le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qu'il s'agissait vraisemblablement du prédécesseur de Mélétiος, Germanos (1751-1782).<sup>35</sup> De plus, ce que confie ledit métropolite à Cousinéry au sujet des avanies dont faisait l'objet «depuis vingt ans» son nouveau palais épiscopal, confirme la constatation précédente, tout en nous informant que le métropolite en question occupa son siège durant plus de vingt années.<sup>36</sup>

Indépendamment du fait que Cousinéry, plus tard, en rédigeant ses impressions de voyage et les conclusions de ses recherches en Macédoine, semble “effacer” Mélétiος de sa mémoire, sa rencontre avec ce dernier –comme avec le précédent métropolite de Vodena Germanos– s'effectua probablement par l'intermédiaire du peintre Apostolis et de son cercle à Edessa. Néanmoins, les tribulations de Mélétiος, quelques années plus tard, seront celles qui le lieront à Cousinéry et par extension avec Choiseul-Gouffier. Mais voyons un peu comment se créa cette association –ou plutôt cette dépendance– entre le métropolite et les diplomates français.

Il ne s'était pas passé cinq années depuis son élection à la métropole de Vodena, que Mélétiος, malgré les conseils répétés du patriarche œcuménique, négligeait d'acquitter ses obligations financières vis-à-vis de la Grande Église et de verser les prestations annuelles dues par sa province. Le patriarche Procopios avait fini par perdre patience –«ce n'est pas une, ni deux, ni trois fois que tu as agi de façon inconvenante jusqu'à présent, mais des myriades, d'innombrables fois [...]», écrivait-il de façon caractéristique en 1787– après avoir usé de tous les moyens pour rappeler le métropolite de Vodena à l'ordre: «[...] tu as reçu l'ordre, tu as été sommé

35. Germanos de Vodena était aussi un prélat cultivé; plus exactement, il est connu qu'il avait fait des études à l'Académie de Moschopolis (act. Voskopoja) et qu'il avait suivi les cours de philosophie d'Eugénios Voulgaris à Kozani. Voir G. Tousimis, «Επισκοπικός κατάλογος μητροπόλεως Ἐδέσσης», *Ἐδessaϊκά Χρονικά* 2 (mai-août 1972), 14, 17 et «Ἡ παιδεία...», *art. cit.*, p. 14.

36. Cousinéry, *op. cit.*, p. 77-78. Par conséquent, Stougiannakis et Stalidis se trompent en considérant que le métropolite de Vodena mentionné dans l'œuvre de Cousinéry est Timothéos (1790-1821); voir Stougiannakis, *op. cit.*, p. 254-255 et Stalidis, *Ἡ Ἐδέσσα...*, *op. cit.*, p. 280-281. Il semble donc que le premier voyage de Cousinéry à Edessa s'effectua à la fin des années 1770, lorsque Cousinéry était vice-consul ou consul par intérim à Salonique et que Germanos était métropolite de Vodena.

de revenir à la raison, et de régler les affaires qui te concernent [...]».<sup>37</sup>

Entre-temps, Mélétiος s'était mêlé des affaires politiques et économiques de la province voisine de Servia et Kozani et il avait provoqué la protestation des habitants de Kozani contre son implication dans leurs querelles communautaires qui s'éternisaient. Plus précisément, le métropolitain de Vodena, alors qu'il avait été envoyé en 1785 à Kozani en tant qu'exarque patriarcal afin de régler une affaire, créa une agitation encore plus vive chez les habitants: il se rangea du côté d'une personne qui voulait devenir kodjabachi (*kocabasi*, notable chrétien) –après que ce dernier lui eût promis «annuellement de grosses sommes d'aspres»– et qui, comme le signalaient les habitants de Kozani, «n'avait jamais voulu le bien commun de la patrie». Ainsi, Mélétiος, en rentrant à Edessa, intervint en faveur du changement du voïvode (*voivoda*, bailleur des impôts) de Kozani –engageant la province de Vodena pour l'affermage de ces impôts– puis il accompagna le nouveau voïvode à Kozani pour lui désigner l'individu qui avait sa préférence pour devenir kodjabachi. L'implication de Mélétiος dans les affaires de la ville voisine ne s'arrêta pas là: «[...] il vient ici, rapportèrent les habitants de Kozani en 1787, aussi bien en personne [...] il ne cesse, depuis sa province, tantôt par courrier, et tantôt en envoyant des hommes à lui, de donner des ordres au kodjabachi en question».<sup>38</sup>

Après que les habitants de Kozani eurent protesté auprès du patriarche, ce dernier ne put contenir sa colère contre Mélétiος: «[...] et, le pire, tu es devenu voïvode et percepteur d'impôts, insensé», lui écrivit-il en lui ordonnant: «[...] ne t'avise pas de faire un seul pas hors de ta province [...]». Et il le menaçait indirectement, s'il ne s'acquittait pas dorénavant de «ses nombreuses obligations» vis-à-vis de la Grande Église, de le déposer

37. «ὄχι ἀπαξ, μήτε δίς, ἢ τρίς τὰ ὅσα παρὰ σοῦ γινόμενα ἔτοπα, ἀλλ' ἕως τώρα μυρία σχεδόν, καὶ πολυάριθμα [...] καὶ ἐπροστάχθης, καὶ δι' ἀπειλῶν ἐδιορίσθης νὰ ἔλθης εἰς σεαυτὸν, καὶ νὰ οἰκονομήσης τὰ κατὰ σεαυτὸν [...]». Voir Stalidis, («Ὁ Κῶος...»), *art. cit.*, p. 291-292, où est éditée la lettre patriarcale.

38. «[...] μὲ ἐτήσια ταξήματα ἀδράς ποσότητος ἀσπρῶν [...] ὅπου οὐδέποτε ἠθέλησε τὸ κοινὸν καλὸν τῆς πατρίδος [...] ἔρχεται ἐνταῦθα τῶσον προσωπικῶς [...] δὲν παύει καὶ ἀπὸ τῆν ἐπαρχίαν του ἀδιακόπως πότε διὰ ταχυδρόμων καὶ πότε δι' ἰδίῶν ἀνθρώπων του, νὰ δίδῃ ὀρδινείας καὶ προσταγὰς εἰς τὸν γκοτζιάμπασην τοῦ πράγματος». Voir *ibid.*, p. 288-291, où est publié le rapport des Kozaniotes adressé au patriarche œcuménique. La bibliographie relative nous laisse à supposer que le notable (*kocabasi*) de Kozani était alors Rousis Kontoroussis; voir en particulier P. N. Lioufis, *Ἱστορία τῆς Κοζάνης*, Athènes 1924, p. 69-70, 288-289.

(«[...] si tu ne veux pas que s'ensuive ce qui doit nécessairement arriver [...]»).<sup>39</sup> Mais l'activité du métropolite de Vodena ne se réduisit pas pour autant: deux ans plus tard, en 1789, il joua un rôle primordial dans les assemblées secrètes des prélats et des notables de la région élargie, à Naousa et à Kozani, lors desquelles fut décidée leur participation au mouvement insurrectionnel préparé par le médecin et major de l'armée russe Louis Sottiri avec le soutien de la tsarine Catherine II. Leur soulèvement était prévu le jour de la fête de Saint-Georges (23 avril) de l'année suivante, mais il n'eut finalement pas lieu.<sup>40</sup>

En fin de compte, quelques mois plus tard, en août 1790, Mélétiος fut déposé par le patriarche Néophytos VII. Cependant, mis à part la déposition elle-même, on ne sait pas exactement, aujourd'hui encore, quels sont les faits qui l'ont précédée; par conséquent, seules des hypothèses ont pu être émises quant aux raisons qui provoquèrent cette décision patriarcale.<sup>41</sup> L'historiographie locale, comme à son habitude romantique, ferme les yeux sur la continuelle inconséquence de Mélétiος concernant ses obligations financières vis-à-vis du patriarcat œcuménique et explique la déposition du métropolite comme le résultat de son implication dans le mouvement insurrectionnel raté: «[...] elle aurait eu lieu (la déposition) suite aux pressions de la Sublime Porte, laquelle, de toute manière, ne souhaitait surtout pas voir l'Église orthodoxe et le Peuple servis par un prélat révolutionnaire [...]». <sup>42</sup> La correspondance de Choiseul-Gouffier avec Cou-

39. «[...] και τὸ δὴ χεῖριστον ὅτι και βοῖβόδας, και φωρολόγος κατέστης, ἀνόητε. [...] μήτε βῆμα ποδὸς νὰ ἠδεύσης ἔξω ἀπὸ τὴν ἐπαρχίαν σου [...] περὶ τῶν πολλῶν σου χρεῶν [...] διὰ νὰ μὴν ἀκολουθήσῃ ἐκεῖνο, ὅπου εἶναι ἀνάγκη νὰ γίνῃ [...]»; voir Stalidis, *ibid.*, p. 292.

40. *Ibid.*, p. 273-279, 293-294, 300. Sur ce mouvement en détail, voir E. G. Protopsaltis, «Ἡ ἐπαναστατικὴ κίνησις τῶν Ἑλλήνων κατὰ τὸν δεῦτερον ἐπὶ Αἰκατερίνης Β' Ρωσοτουρκικὸν πόλεμον (1787-1792). Λουδοβίκος Σωτήρης», *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος* 14 (1960), 33-155.

41. Stalidis, *ibid.*, p. 259, 280.

42. «[...] θὰ ἔγινε, κατόπιν πιέσεων τῆς Ὑψηλῆς Πύλης, ἡ ὁποία, ὅπωςδὴποτε, δὲν ἐπιθυμοῦσε, μὲ κανέναν τρόπο, νὰ ὑπηρετεῖ τὴν Ὁρθόδοξη Ἐκκλησία και τὸ Γένος ἕνας ἐπαναστάτης ἱεράρχης [...]»; voir *ibid.*, p. 280. Le non-acquittement des obligations financières d'un prélat vis-à-vis du patriarcat œcuménique constituait une raison de déposition dès le début du XVIIe siècle; voir Machi Païzi-Apostolopoulou – D. G. Apostolopoulos, *Ἀφιερώματα και δωρεές τὸν 16ο αἰ. στὴ Μ. Ἐκκλησία. Θεσμικὲς ὕψεις τῆς εὐσέβειας* [Θεσμοὶ καὶ Ἰδεολογία στὴ νεοελληνικὴ κοινωνία. Ἐθνικὸ Ἰδρυμα Ἐρευνῶν – Κέντρο Νεοελληνικῶν Ἐρευνῶν, n° 78], Athènes 2002, p. 95-96.

sinéry nous dévoile l'action du métropolite de Vodena et la réaction de la Grande Église un peu avant sa déposition:

«Le Patriarche Grec de Const(antino)ple a représenté, M(onsieur)», écrivait l'ambassadeur le 9 juillet 1790, «à la Sub(lim)e Porte que le Métropolite de Vodina s'étoit enfui de sa métropole pour ne pas être contraint d'obéir aux ordres du G(rand) S(eigneur) qui lui prescrivoient de venir rendre compte ici de son administration, et qu'il s'étoit réfugié à Salonique où l'Évêque de cette ville a écrit au Patriarche que ce métropolite a trouvé asile dans votre maison. Le Patriarche a demandé à la Porte que je fasse requis de vous prescrire, M(onsieur), de remettre le Métropolite de Vodina à celui de Salonique. La Sub(lim)e Porte m'ayant prié d'avoir égard à la réclamation du Patriarche. Je n'hésite pas, M(onsieur), à vous observer qu'un sujet de Sa Hautesse qui refuse d'exécuter les ordres qu'il en a reçus ne doit pas trouver dans nos maisons la facilité de se soustraire à l'autorité de son souverain; ce principe qui vous est connu ne vous aura sûrement permis de donner qu'un asile momentané à M. l'Évêque de Vodina; et quelque intérêt personnel que vous prennez à lui, vous ne devez pas continuer à le lui témoigner d'une manière contradictoire aux ordres de Sa Hautesse; et j'imagine que lorsque vous recevrez cette lettre il aura déjà obéi ou cherché un autre asile ?»<sup>43</sup>

Mélétios, donc, quelques mois avant sa déposition, avait reçu l'ordre du sultan –de toute évidence suite à l'incapacité du patriarche d'imposer son autorité au métropolite– de se rendre à Istanbul pour s'expliquer sur la façon d'administrer sa province. Afin d'échapper à son arrestation et à son éventuelle punition, il se réfugia alors auprès de Cousinéry, et le métropolite de Thessalonique<sup>44</sup> en avertit le patriarche. Ce dernier informa à son tour la Sublime Porte et pria l'ambassadeur de France de presser le consul de Salonique de rendre Mélétios au métropolite de Thessalonique. Choiseul-Gouffier, comme le laisse entendre sa lettre, fit montre de compréhension à l'égard de Cousinéry pour l'asile qu'il avait offert à Mélétios, et il lui proposa en fait de couvrir discrètement le métropolite, sans donner l'air de désobéir à l'ordre du sultan.

43. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 9 juillet 1790.

44. Le métropolite de Thessalonique était alors Gérasimos (1788-1810); voir en particulier A. A. Glavinis, «Γεράσιμος Θεσσαλονίκης (Πρώτη καταγραφή τῶν ὑπογραφῶν του)», *Ἡ Θεσσαλονίκη* 1 (1985), 503-528.

Le consul de Salonique reçut finalement la lettre de l'ambassadeur par l'intermédiaire de l'envoyé patriarcal (exarque), avec un assez grand retard. Le synode du patriarcat œcuménique avait déjà décidé de la déposition du métropolite de Vodena, sans attendre son arrestation et son apologie. Mélétiot demeurait alors au couvent des Lazaristes,<sup>45</sup> juste à côté du domicile du consul français. L'exarque en fut informé à son arrivée à Salonique et il tenta de prendre Mélétiot et ses protecteurs par surprise, pour exécuter avec succès sa mission, c'est-à-dire arrêter l'ex-métropolite. La "chasse" au prélat orthodoxe dans le groupe de bâtiments du couvent catholique et du consulat français nous est décrite de façon assez représentative par Cousinéri dans sa lettre-réponse à Choiseul-Gouffier:

«L'exarque porteur de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet de l'Évêque de Vodina, ne me l'a remise que depuis peu. Cet exarque ayant scû que le Métropolite étoit chés les Lazaristes, s'étoit introduit dans le presbitaire comme amy de l'Évêque, il tramoit le moyen de le faire voir à un homme de la justice pour m'obliger à le remettre entre ses mains & non à le faire évader. Le bach aga du Mollah se présenta en effet dans le presbitaire au moment ou l'Évêque & l'exarque devoient manger ensemble. Le bach aga ne put pas voir le premier comme il l'espéroit, il se contenta de dire qu'il s'étoit trompé & qu'il vouloit me parler; on l'introduisit chés moi, il me présenta un ferman & la lettre de Votre Excellence. J'offris de lui faire visiter toute la maison, non que j'y fusse obligé, mais pour convaincre son maître, qui témoignoit quelque soupçon, que l'Évêque ne fut chés moi. Le bach aga se retira sans autre formalité. Le Mollah me fit offrir ensuite un ilam, qui put me servir pour prouver que l'Évêque n'étoit pas chés moi, je le fis remercier, en lui observant que je serois sans doute cru sans pièces justificatives, que si la Porte faisoit de nouvelles représentations à ce sujet, il me seroit aisé d'avoir in illam. Le Métropolite a divers moyens pour se cacher.»<sup>46</sup>

45. La mission catholique de Salonique comprenait alors un curé lazariste et le provicaire Ignace-Marie Dapey, ex-jésuite; au cours de l'année 1790, curé était d'abord Guérin-Théophile Picquot et puis Antoine Carapelli. Voir M. N. Roussos-Milidonis, *Οί Πατέρες Λαζαριστές στην Ελλάδα, Κωνσταντινούπολη και Σμύρνη (1783-2004)*, Thessalonique 2004, p. 131-132.

46. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéri, à Salonique, s.d. (12 octobre 1790-28 novembre 1790).

Mélétios parvint donc à s'enfuir *in extremis* du couvent des Lazaristes, sans compromettre ses défenseurs auprès des autorités ottomanes. Cousinéry effaça ensuite tout soupçon qui pouvait être porté contre lui, comme quoi il cachait un sujet du sultan, et s'assura ainsi, de la part du molla, le document indispensable qui attestait son innocence. Quelques mois plus tard, le synode patriarcal de Constantinople avait déjà choisi le nouveau métropolite de Vodena, Timothéos,<sup>47</sup> et ce dernier était dorénavant responsable du règlement des affaires économiques de la province en question. Mélétios put ainsi circuler sans se cacher et par conséquent revenir au couvent des Lazaristes, d'une part pour y enseigner le grec à Cousinéry, mais aussi pour s'associer à lui dans sa recherche d'objets antiques. C'était là le meilleur moment pour faire intercéder Choiseul-Gouffier auprès du patriarche Néophytos VII afin que ce dernier pardonne à son métropolite "égaré":

«L'Évêque de Vodina a passé plusieurs mois hors de ma maison», écrivait Cousinéry le 11 juillet 1791, «& il n'y étoit pas lorsque le mubachir du Patriarche arriva. Voyant que ce patriarche avoit muni un autre évêque du diocèse de Vodina & jugeant que dorénavant l'ancien titulaire dépouillé étoit libre de se placer où il voudroit, je me décidai de le recevoir chez moy autant comme amy que comme maître de langue grecque. Les talents de cet ex-métropolite & ses bonnes qualités m'ont intéressé à son sort. Je suis persuadé que le Patriarche ne refuseroit pas à Votre Excellence de lui accorder l'itlak & le pardon des fautes qu'il n'a pas commises, ce en juger par les regrets du peuple de Vodina; je ne hasarde, Monseigneur, cette prière que par cette confiance qu'inspirent les bontés de Votre Excellence à ces personnes qui cultivent les lettres telles que l'Évêque de Vodina & qui sont irréprochables. Si Votre Excellence juge, d'après mon exposé, que je doive ne plus souffrir cet évêque chez moy, je l'engagerai à partir pour Constantinople, où il désire d'aller rejoindre ses parents. Mais son premier vœu est d'être éloigné d'un homme injustement devenu son ennemy.»<sup>48</sup>

À cette période, et plus exactement au début de 1791, on avait découvert à Salonique «deux colonnes de verd antique, d'environ neuf pieds

47. Stalidis, «'Ο Κῶος...», *art. cit.*, p. 259.

48. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 11 juillet 1791.



de haut sur un diamètre proportionné». Le consul français écrivit alors à son supérieur qu'il cherchait un moyen de transporter les colonnes hors de la ville, pour qu'il puisse les acheter à l'abri des yeux des Ottomans. Parallèlement, il lui demanda si le prix de 200 piastres environ, tous frais compris, lui semblait exagéré.<sup>49</sup> Un mois et demi plus tard, Cousinéry avait trouvé la solution: «Votre Excellence peut compter sur les deux colonnes, il ne sera pas nécessaire de les faire blanchir, je ferai travailler aux madriers sur les lieux, & elles seront transportées de nuit par la porte du château au bord de la mer, où je les ferai embarquer sur le premier bâtiment qui sera destiné pour France».<sup>50</sup> Choiseul-Gouffier remercia à son tour son subalterne pour sa peine, et déclara lui être particulièrement obligé pour cette acquisition.<sup>51</sup> Finalement, différentes raisons –qui ne sont pas mentionnées– empêchèrent le consul de Salonique de mener directement à bien son exportation clandestine des colonnes.<sup>52</sup> Mais quelques mois plus tard, Cousinéry revenait sur ce sujet avec optimisme et en même temps trouvait l'occasion de rappeler à l'ambassadeur la précieuse collaboration de Mélétiος en général dans la recherche d'antiquités:

«Je n'ai pu expédier encore les deux colonnes de verd antique à M. Couturier. Ce ne sera que pendant l'hiver que cette opération sera praticable; pendant l'été il y a trop de Turc en campagne de nuit, je pourrais compromettre le vendeur & me compromettre aussi, au lieu que pendant l'hiver il n'est pas possible d'être contrarié. L'Évêque de Vodina & moy ne négligeons rien pour les recherches qui intéressent Votre Excellence. J'aurai bientôt un nouvel envoi de marbres tels que ceux que j'ay déjà envoyés.»<sup>53</sup>

Choiseul-Gouffier, remerciant à nouveau le consul de Salonique pour les efforts qu'il déployait en vue d'enrichir sa collection, ajoutait qu'il désirait récompenser Mélétiος pour l'aide qu'il avait apportée à son associé. «Je voudrais pouvoir donner à M. l'Év(êqu)e de Vodina», écrivait-il plus précisément, «des témoignages de ma sensibilité à l'intérêt qu'il veut bien

49. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 février 1791.

50. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 28 mars 1791.

51. *Ibid.*, M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 8 avril 1791.

52. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 avril 1791.

53. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 octobre 1791. Lazare Couturier était correspondant de Choiseul-Gouffier à Marseille; voir Espérandieu, *art. cit.*, p. 2.

prendre aux succès de vos recherches dans l'antiquité». <sup>54</sup> Nous ne savons pas, en fin de compte, si l'ambassadeur français réalisa son souhait, éventuellement en demandant au patriarche œcuménique d'accorder son pardon à Mélélios. Mais il est sûr qu'une décennie plus tard, ce dernier avait déjà été pardonné et réélu métropolitain, cette fois sur le trône plus considérable de Néocésarée. <sup>55</sup>

### *Cousinéry, l'imam de la mosquée de Kasimiye et l'expédition clandestine de «marbres»*

«La confiance que j'ai dans vos connoissances et votre goût en ce genre», écrivait l'ambassadeur Choiseul-Gouffier au consul Cousinéry lorsqu'il reçut les premières antiquités de Macédoine, «me fait espérer que je tirerai de grands avantages des recherches que vous me promettez de continuer pour satisfaire ma curiosité». <sup>56</sup> Quatre mois plus tard, les espoirs de l'ambassadeur de la riche "récolte" que lui rapporterait sa collaboration avec le consul de Salonique, commencèrent à se concrétiser avec l'arrivée d'une deuxième caisse de marbre antique –plus précisément de «deux blocs de marbre»– à Istanbul. <sup>57</sup> Ainsi, il se permit de demander à Cousinéry de lui envoyer, en plus de sculptures, des inscriptions, et le consul lui assura: «Je ne laisserai rien échapper de ce qui sera à ma portée». <sup>58</sup>

Quelques années auparavant, J.-B.-G. d'Ansse de Villoison, l'helléniste bien connu et collaborateur de Choiseul-Gouffier, avait, en passant par Salonique, signalé la richesse épigraphique de la ville: «Il y a plusieurs anciennes églises Grecques à Salonique, qui sont maintenant converties en mosquées. On y trouve une grande quantité de porphyre, et de belles inscriptions Grecques». <sup>59</sup> L'une de ces églises, donc, allait fournir au consul

---

54. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 7 novembre 1791.

55. Cf. Stalidis, «'Ο Κῶος...», *art. cit.*, p. 259-260, 280.

56. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 20 juillet 1787.

57. *Ibid.*, M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 17 novembre 1787.

58. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 6 décembre 1787.

59. J.-B.-G. d'Ansse de Villoison, «Mémoire sur quelques inscriptions inconnues, ou publiées inexactement: extrait de la Relation du voyage littéraire fait dans le Levant»,

français le matériau avec lequel il pourrait satisfaire les goûts de son supérieur. Il s'agissait de l'un des plus importants monuments de Salonique, de la basilique de Saint-Démétrios, qui avait été transformée en mosquée en 1492, et dont le nom traduit en turc (Kasimiye) –ainsi que le culte du saint homonyme– était conservé aussi bien par les chrétiens que par les musulmans.<sup>60</sup>

À la fin de février 1788, Cousinéry envoya la première inscription à Choiseul-Gouffier, laquelle provenait précisément du «pavé de la mosquée qui porte le nom de S<sup>t</sup>. Dimitri». Pour éviter que l'on s'aperçoive de la disparition du marbre à cet endroit sacré, le diplomate français demanda à l'imam responsable de mettre à la place de l'épigraphe une autre pièce de marbre qui se trouvait près de la mosquée. L'imam de Kasimiye Djami ne pouvait que se plier à cette volonté du consul, d'autant plus que les visites du monument, de la part des membres de la communauté marchande française, lui rapportaient chaque année des profits importants: «[...] il s'est prêté d'autant plus volontiers à ma demande», comme le dit de manière caractéristique Cousinéry, «qu'il étoit charmé de témoigner sa reconnaissance de tous les profits que lui donne chaque année la nation à la visite de cette mosquée».<sup>61</sup> L'empressement de l'imam fut même tel qu'il proposa au consul d'acheter les plaques de marbre qui recouvraient la chapelle de la Crypte de la basilique et Cousinéry, à son tour, posa la question à l'intéressé:

---

*Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres* 47 (1809), 303. Pour quelques détails sur le voyage de Villoison à Salonique, voir C. Joret, *D'Anse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle* [Bibliothèque de l'École des Hautes Études, n° 182], Paris 1910, p. 282-283.

60. Voir, par exemple, Villoison, *ibid.*, p. 303-304, où il écrit entre autres: «[...] on y voit un vaste et superbe tombeau antique, que les Turcs et les Grecs croient être celui de Saint-Démétrios, avec une inscription du moyen âge, de vingt-cinq lignes, qu'ils s'imaginent être en l'honneur de ce saint [...] Je suis bien gardé d'expliquer cette inscription aux Turcs et aux Grecs, de peur de les détromper. Les premiers auroient peut-être brisé ce magnifique tombeau, s'ils avoient su que ce n'étoit pas celui de Saint-Démétrios, pour lequel ils on beaucoup de vénération». Cf. V. Dimitriadis, *Τοπογραφία τῆς Θεσσαλονίκης κατὰ τὴν ἐποχὴ τῆς τουρκοκρατίας 1430-1912* [Μακεδονικὴ Βιβλιοθήκη, n° 61], Thessalonique 1983, p. 83, 288, 292-294.

61. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 février 1788. Sur les visites des négociants français à Saint-Démétrios, voir le témoignage de Villoison (*art. cit.*, p. 303): «M. Tavernier, négociant François de cette ville, qui a beaucoup de connoissances et d'amour de la littérature, me mena dans l'ancienne église de Saint-Dimitri, qui est maintenant la mosquée de Kasimie [...]».

«Ce gardien est pénétré dans l'église souterraine où les murailles sont plaquées de verd antique & de porphyre. Si Votre Excellence peut employer ces sortes de marbres en plaque de deux pouces d'épaisseur environ, je pourrais en avoir quelques pièces». <sup>62</sup> L'ambassadeur accepta avec joie cette proposition, en y mettant cependant une condition: «Si elles (les plaques de verd antique) ont au moins un pied et demi en carré et 2 pouces d'épaisseur, je vous serai obligé en ce cas de m'en procurer telle quantité que vous pourrez». <sup>63</sup> Ainsi, dans les deux mois qui suivirent, toute une entreprise avait été mise sur pied secrètement à Salonique, pour le compte de Choiseul-Gouffier:

«Mes soins pour la collection que Votre Excellence me recommande, écrivait Cousinéry en informant son supérieur, «ne se ralentissent pas; j'ay donné des encouragements à l'Imam qui s'est déterminé à me procurer quelques bonnes pièces de serpentine, de porphyre & de verd antique; j'attens une occasion pour faire un envoi à Votre Excellence qui la satisfaira. Les ménagements que ce Turc a à garder le font aller lentement. Comme il a gâté plusieurs pièces en les séparant du mur où elles tenoient par un fort ciment, je lui ai procuré un maître albanais qui est homme de confiance & qu'il emploie utilement.» <sup>64</sup>

Les "travaux" ne se limitèrent pas uniquement à la Crypte de la basilique, mais s'étendirent aussi à l'église proprement dite, avec l'arrachement de morceaux de porphyre et de serpentine «placés d'espace en espace à une grande élévation» <sup>65</sup> et de pièces «de serpentins ronds qui figuroient extérieurement au dessus de la seconde colonnade». <sup>66</sup> Cette entreprise dura au moins trois ans, puisque la dernière fois où Cousinéry mentionne l'envoi de tels «marbres» dans sa correspondance remonte à la mi-février 1791. Et cette

---

62. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 février 1788. Sur cette chapelle, voir G. A. Sotiriou - Maria G. Sotiriou, *Ἡ βασιλικὴ τοῦ Ἁγίου Δημητρίου Θεσσαλονίκης* [Βιβλιοθήκη τῆς Ἐν Ἀθῆναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας, n° 34], Athènes 1952, p. 55-57.

63. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 10 mars 1788.

64. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 mars 1788.

65. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 mars 1788.

66. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 juillet 1788. Sur l'architecture et la sculpture de la basilique, voir Sotiriou, *op. cit.*, p. 35-185.

fois-là, le consul juge même inutile d'informer Choiseul-Gouffier de la provenance des pièces, se contentant de lui écrire qu'«elles proviennent presque toutes de la même source, où j'avois puisé celles que j'avois eu l'honneur de vous adresser précédemment».<sup>67</sup> De son côté, l'ambassadeur n'informe plus directement Cousinéry de sa réception des «marbres»: «J'ai oublié, M(onsieur), de vous remercier de quelques pièces de marbre que vous m'avez envoyés il y a q(uel)que tems».<sup>68</sup> Il semble donc que la procédure d'envoi de telles pièces avait fini par devenir, en l'espace de ces trois ans, une routine.

TABLEAU  
«Marbres» de la basilique de Saint-Démétrios (Salonique) envoyés  
à Choiseul-Gouffier

date d'envoi	navire employé		nature du colis
	nom du navire	nom du capitaine	
27.02.1788	La Bellone	Lochtie, Robert <sup>1</sup>	1 pièce de marbre blanc (inscription grecque)
23.05.1788	La Stella di Mare	Tiazzo <sup>2</sup>	2 pièces de serpentine, 1 pièce de porphyre
23.07.1788	*	Monnier	4 pièces de serpentine, 1 pièce de porphyre
12.12.1788		Beaumont	2 pièces de serpentine, 1 pièce de porphyre
27.01.1789		Maraspin <sup>2</sup>	2 caisses de ces marbres
27.01.1789		Mazzucato <sup>2</sup>	2 caisses de ces marbres
14.02.1791		Cartier	diverses pièces de serpentine et de vert antique

\* chargé de blé pour l'*istira*

<sup>1</sup> anglais

<sup>2</sup> vénitien.

Sources: ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789) et (1789-frimaire an IV).

La correspondance de Cousinéry avec Choiseul-Gouffier nous autorise à estimer qu'au moins vingt cinq pièces de ces «marbres» de l'église de Saint-Démétrios furent expédiées alors à l'ambassadeur de France, dont douze au courant de la seule année 1788 (voir tableau). L'achat des «marbres» en question se faisait à la pièce, «selon sa grandeur». En ce qui concerne leur prix, nous savons que les neuf premiers morceaux ne coûtèrent pas plus de

67. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 février 1791.

68. *Ibid.*, M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 17 juillet 1791.

150 piastres.<sup>69</sup> Le transport à Istanbul ne se faisait pas seulement sur des navires marchands français, comme le montre le tableau, et le nombre de pièces chargées sur chaque bateau était limité, pour des raisons de discrétion. «Je ne pourrai expédier à Votre Excellence», note à ce propos le consul de Salonique, «que peu de pièces à la fois. J'ay promis au Turc la plus grande circonspection pour l'expédition de ces marbres».<sup>70</sup>

Cette promesse du diplomate français ne fut pas tenue pour toujours. Quatre décennies plus tard, lorsqu'il publia son *Voyage dans la Macédoine*, il révélait à ses lecteurs les dégâts provoqués par les imams de la mosquée de Kasimiye dans cet endroit sacré qu'ils servaient, tout en cachant son rôle mais aussi celui de Choiseul-Gouffier dans cette affaire:

«Contre le mur de la galerie (de la mosquée dédiée à Saint-Démétrius) sont placés des médaillons de divers marbres précieux, tels que le porphyre et le serpent: mais la plupart ont été détruits en totalité ou en partie par des imans ou curés qui, habitant dans le temple, avaient la faculté de les enlever de nuit, et en vendaient les fragmens aux Européens.»<sup>71</sup>

### *Chanaleilles, Racord et l'exploration des lieux*

«Un peu d'histoire, beaucoup de remarques géographiques, quelques erreurs des voyageurs qui m'ont précédé, etc.»: c'est en ces grandes lignes que Choiseul-Gouffier décrivait les objectifs de son œuvre lorsqu'il informa Barthélemy de la préparation du second tome du *Voyage pittoresque de la Grèce*.<sup>72</sup> Pour parvenir à ses fins, il ne suffisait évidemment pas de collecter et d'examiner les inscriptions et les œuvres d'art antiques; l'étude de la géographie historique exigeait également de visiter les lieux où avaient été trouvés ces objets anciens. Ainsi, l'ambassadeur français ne pourrait qu'exploiter la connaissance du terrain que son subalterne avait acquise de par ses nombreuses recherches sur place, en Macédoine. Il écrivit donc à Cousinéry:

---

69. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 juillet 1788.

70. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 mai 1788.

71. Cousinéry, *op. cit.*, p. 43.

72. Pingaud, *op. cit.*, p. 157-158, où l'auteur publie un extrait de la lettre de Choiseul-Gouffier à Barthélemy en date du 15 novembre 1785.

«Je vous serois obligé, M(onsieur), d'ajouter à nos connoissances de la géographie de la Macédoine les lumières que vous avez acquises sur les lieux et de m'envoyer en forme d'itinéraire les noms et les distances des districts, des villes et villages de cette province, le nombre de ses habitans, les prod(ucti)ons du pays et les noms des tribus que le G(rand) S(eigneur) y fait parvenir. Je dois compter sur l'exactitude des détails que vous m'en donnerez d'après l'idée avantag(eus) que j'ai de l'utilité de vos recherches et du goût p(articuli)er que je vous connois pour la géog(raphi)e ancienne et moderne.»<sup>73</sup>

Ces rudimentaires informations géographiques devaient être combinées plus tard avec les mesurages sur le terrain d'une mission topographique, afin d'établir une carte de l'espace macédonien avec la plus grande exactitude possible et de pouvoir localiser les «lieux célèbres dans l'histoire». Ainsi, le 25 mars 1791, le brick «Le Chasseur», avec pour commandant l'enseigne de vaisseau Chanaleilles, mouilla à Salonique. L'objet de la mission de ce vaisseau de guerre français était de longer les côtes macédoniennes où Racord, également officier de marine, procéderait aux relevés nécessaires à l'aide d'instruments d'astronomie et d'arpentage.<sup>74</sup> Ces travaux commencèrent par la capitale macédonienne elle-même, à peine trois jours après l'arrivée du navire sur les lieux: «M<sup>r</sup>. Raccord (sic) est logé à terre de manière à pouvoir faire ses observations avec toute la comodité qu'il recherchoit», écrit Cousinéry le 28 du même mois.<sup>75</sup>

Chanaleilles et Racord étaient arrivés à Salonique avec des lettres de recommandation de Choiseul-Gouffier qui invitaient également le consul fran-

73. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 6 juillet 1789.

74. Cousinéry, *op. cit.*, t. 2, p. 109-110. Sur la date de l'arrivée du navire à Salonique, voir ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 28 mars 1791, où le consul nous renseigne exactement: «M<sup>r</sup>. De Chanalaïlles (sic), commandant le kirlangich Le Chasseur, est ici depuis trois jours».

75. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 28 mars 1791. Le géographe Jean-Denis Barbié du Bocage nous informe plus tard que la position de Salonique fut déterminée avec exactitude grâce aux travaux de Racord; voir G. Toliás, «À l'ombre des voyageurs, l'œuvre géographique et cartographique grecque de Jean-Denis Barbié du Bocage (Premier répertoire bibliographique)», *Τετράδια Εργασίας* 17 (1993), 332 (= Loukia Droulia (sous la dir.), *Περιηγητικά θέματα. Υποδομή και Προσεγγίσεις*, Athènes 1993, p. 332).

çais de la ville à concourir au succès de leur mission. Ce dernier n'allait assurément pas perdre l'occasion unique qui lui était offerte d'explorer les côtes de la Macédoine en accompagnant les deux officiers. Il demanda donc l'autorisation à son supérieur de prendre une part plus active à toute cette entreprise:

«J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré pour me recommander M. Racord dans tout ce qui pourra lui faciliter les opérations dont il s'occupe avec tant de zèle & de sagacité. Quoique mes moyens n'égalent pas à beaucoup près ma bonne volonté, j'ay cru que je ne pouvois mieux faire, pour coopérer un peu à l'étendue du travail que M. Racord se propose sur les côtes de la Macédoine, que de me trouver auprès de lui pour l'aider à déterminer la position des anciennes villes maritimes d'un pays aussi célèbre. M. Racord s'exposeroit beaucoup s'il s'exposoit seul dans l'intérieur des terres. Il lui falloit un guide, des livres qui aidassent à ses recherches, & surtout des gardes sans lesquels on ne peut faire un pas; j'ay pourvu à tout, & j'ay jugé par l'empressement plein d'aménité de M. de Chanaleilles & de M. Racord à m'avoir avec eux, que mes observations leur avoient paru justes. Je désire que Votre Excellence approuve l'absence que je vais faire. Je serai toujours à portée d'être rappelé ici au besoin, puisque je ne serai jamais à plus de deux jours de distance.»<sup>76</sup>

Sans attendre la réponse de son supérieur, Cousinéry embarqua deux ou trois jours après sur le navire de Chanaleilles et de Racord, emmenant avec lui le janissaire le plus sûr qui était attaché au consulat – lequel devait mourir dès la première escale de la mission.<sup>77</sup> La réponse de l'ambassadeur, qui finalement autorisait le consul à participer à ces voyages peu éloignés, fut envoyée un mois et demi plus tard, alors que ce dernier était déjà rentré à son poste.<sup>78</sup>

76. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 avril 1791. Le diplomate écrit plus tard dans son œuvre sur le même sujet: «Pour prévenir les dangers qui peuvent résulter dans un pays turc d'un travail public de géométrie et d'astronomie, je me déterminai à accompagner ces messieurs, à leur servir d'interprète, et à conduire avec moi le plus fidèle et le plus courageux des janissaires attachés au consulat.»; voir Cousinéry, *op. cit.*, p. 110. Bergasse considère que ce voyage de Cousinéry s'effectua en 1787; voir L. Bergasse, «La vente des grandes collections numismatiques d'Esprit Cousinéry», *Provincia* 12 (1932), 201.

77. Cousinéry, *ibid.*, p. 110-112.

78. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 juin 1791 et M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 6 juillet 1789.



Cousin ry d crit longuement le premier parcours du «Chasseur» dans son *Voyage dans la Mac doine*, tandis que l'on peut suivre dans la correspondance du consul avec Choiseul-Gouffier le brick lors de ses voyages suivants. Ainsi, la combinaison des sources nous montre le cheminement global de ces prospections sur les c tes mac doniennes.

Le navire de la mission quitta Salonique vers la fin du mois d'avril et, deux jours plus tard, mouilla   l'extr mit  de la p ninsule de Kassandra,   l'entr e du golfe Torona que (pr s du village de Paliouri),   un emplacement g ographique qui «nous indiquait une ancienne habitation et un lieu propre au commerce» et o , d'apr s les cartes de Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, se trouvaient les ruines de l'ancienne Scione. L'examen attentif r alis  par les officiers fran ais montra finalement que ces ruines «n'ont de remarquable que l' paisseur de quelques murs aux quels on ne peut donner aucune d nomination».<sup>79</sup> Le brick poursuivit sa route vers l'est, passa pr s du site arch ologique de Torone –«o  l'on ne voit aujourd'hui que des ruines»– pour p n trer dans le golfe Singitique. La deuxi me escale eut lieu dans la grande baie au nord-est de Torone (pr s du village de Sykia). C'est dans cette baie que le cartographe d'Anville situait –de mani re erron e– l'ancienne ville de Singus, et les ruines que les membres de la mission purent voir suffirent pour les convaincre que le cartographe avait vu juste. Racord ne se limita pas seulement l    des «observations astronomiques», mais il esquaissa aussi un plan de la rade. Durant les trois jours que les hommes pass rent dans cette baie, Cousin ry en profita pour explorer la montagne entre Torone et l'endroit o  ils se trouvaient.<sup>80</sup>

Apr s une  tape «au pied des coteaux du monast re de *Xeropotami*» (act. Daphni) o  les officiers fran ais effectu rent une rapide visite du monast re de X ropotamos du Mont Athos, «Le Chasseur» contourna la p ninsule de l'Athos et arriva   l'embouchure du Strymon o  se trouvent les ruines des anciennes villes d'Amphipolis et d'Eione. Les membres de la mission explor rent la r gion plus vaste du delta et Racord s'occupa, entre autres, de faire un «dessin   vol d'oiseau des ruines d'Amphipolis et de tout ce qui entoure cette ancienne ville».<sup>81</sup> La contribution de Cousin ry   l'exactitude du plan fut d cisive, ainsi que le rapporte ce dernier lui-m me  

---

79. Cousin ry, *op. cit.*, p. 110.

80. *Ibid.*, p. 112-113.

81. *Ibid.*, p. 114-115.

Choiseul-Gouffier après avoir estimé un peu plus tard le résultat du travail de Racord: «J'ay vu le plan que ce dernier a dressé du lac d'Amphipolis & des contours du Strimon. Ce plan est ou ne peut pas plus juste, & corrige une erreur qui se trouve sur toutes les cartes. Comme j'avois été plusieurs fois sur les ruines d'Amphipolis & sur celles d'Eione qui n'en est qu'à une lieue, j'ay pu désigner à M. Racord la véritable situation de ces deux villes».<sup>82</sup>

Laissant derrière lui le golfe du Strymon, le brick poursuivit sa route vers l'est et accosta dans la première rade du golfe de Cavalla, qui était aussi la plus sûre, à savoir dans la baie d'Eleftherai (act. Nea Péramos), où subsistent les ruines de l'ancienne Oesyne et de la médiévale Eleftheroupolis –qui étaient alors considérées comme «les ruines de l'ancienne Néapolis ou celles d'un château reconstruit dans le moyen âge».<sup>83</sup> Enfin, la dernière escale de ce premier voyage fut la ville de Cavalla. En arrivant là, les membres de la mission reçurent des lettres en provenance de Salonique, qui les avertissaient de l'activité du pirate Guéga, armatole de la région de Katerini, dans le golfe Thermaïque. Ainsi, le navire de guerre «Le Chasseur», dont le rôle premier était de faire la “chasse” aux corsaires et aux pirates pour protéger le commerce français, dut changer de cap et rentrer à Salonique. Mais en fin de compte, ce retour précipité se révéla inutile, puisque l'armatole avait entre-temps abandonné ses bateaux et s'en était retourné dans les montagnes.<sup>84</sup>

Rapidement, au début du mois de juin, Chanaleilles et Racord quittèrent à nouveau Salonique, mais cette fois sans Cousinéry, que «quelques accès de fièvre» avaient obligé à demeurer à son poste. La destination principale de ce deuxième voyage était la région plus large de l'Athos,<sup>85</sup> et c'est au cours de cette deuxième visite dans la région que dut être effectué le

82. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 août 1791.

83. Cousinéry, *op. cit.*, p. 115-118.

84. *Ibid.*, p. 118. Cf. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 juillet 1791; Alexandra Krantonelli, *Ἑλληνική πειρατεία και κοῦρσος τὸν ΙΗ' αἰὼνα καὶ μέχρι τὴν Ἑλληνική Ἐπανάσταση [βάσει τῶν ἐλληνικῶν καὶ γαλλικῶν ἀρχείων]*, Athènes 1998, p. 251. Sur Guéga en détail, voir I. K. Vasdravellis, *Ἀρματολοί καὶ κλέφτες στὴ Μακεδονία [Μακεδονικὴ Βιβλιοθήκη, n° 34]*, Thessalonique 1970, p. 54-55.

85. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 juin 1791.

relevé topographique bien connu du canal de Xerxès.<sup>86</sup> Les investigations de la mission s'étendirent cette fois plus à l'est, jusqu'à l'île de Thasos, et nous savons précisément qu'à la fin du même mois, le brick revint dans la baie d'Eleftherai, à l'entrée du golfe de Cavalla.<sup>87</sup>

Un mois plus tard, Chanaleilles et Racord étaient déjà rentrés à Salonique et prévoyaient leur prochain voyage. C'étaient à présent les côtes occidentales de la Macédoine et les côtes du nord de la Thessalie qui suscitaient leur intérêt, et celui-ci se focalisait sur les ruines de l'ancienne ville de Dion, au pied de l'Olympe. Le consul de Salonique se préparait à les accompagner à nouveau, et il en informa l'ambassadeur: «J'aurai la satisfaction d'accompagner Mes(sieurs) de Chanaleilles & Racord aux ruines de Dium & sur le bords du Penée».<sup>88</sup> Néanmoins, les difficultés à trouver l'argent nécessaire aux réparations et au réapprovisionnement du navire «Le Chasseur» empêchèrent le départ immédiat de la mission d'exploration.<sup>89</sup> Finalement, ils furent obligés d'appareiller, autour du 20 août, avec une partie seulement de leurs provisions, «voulant profiter du reste de la belle saison pour continuer les opérations sur la côte occidentale du golfe (de Salonique) qui seroient impraticables plus tard». Toutefois, les affaires du consulat à ce moment ne permirent pas à Cousinéry de suivre ces opérations.<sup>90</sup>

Au début de septembre, «Le Chasseur» rentra à nouveau à Salonique.

---

86. Choiseul-Gouffier, *op. cit.*, t. 2, p. 251 et atlas, 2<sup>me</sup> partie, t. II, pl. 15, où ce plan est édité sous le titre «Plan de l'Isthme du Mont Athos Levé sur les Lieux en 1791». Sur l'exactitude du même plan, voir E. Livieratos, «"Αθω περιμέτρον μεταμορφώσεις», dans du même (sous la dir.), *"Όρους "Αθω γῆς καὶ θαλάσσης περιμέτρον, χαρτῶν μεταμορφώσεις*, Thessalonique 2002, p. 92, 100-101, 138, 140-141.

87. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 juillet et le 14 septembre 1791.

88. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 août 1791. Voir aussi *ibid.*, la réponse de M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 24 août 1791, où l'ambassadeur exprime sa satisfaction pour la participation du consul aux opérations.

89. Les recherches étaient financées par «lettres de change [...] tirées sur M. Boutin à l'ordre de Mes(sieurs) Paul Thoron pour valeur reçue de Mes(sieurs) Latyl de Salonique au change de 17 p(our) %» et la circulation de la nouvelle monnaie (assignat) avait entraîné un bouleversement dans le commerce français: «la perte excessive sur les assignats dérouta les négocians & fait varier ici leurs opérations», remarque exactement le consul de Salonique. Voir *ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 août et le 14 septembre 1791.

90. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 5 septembre 1791.

Son dernier voyage dans le littoral macédonien eut lieu aux alentours du 20 octobre. Le brick se dirigea alors vers l'ancien isthme de Potidée, dans l'étranglement de la péninsule de Kassandra. Chanaleilles et Racord quittèrent définitivement Salonique le 17 novembre 1791, à destination de Smyrne.<sup>91</sup>

La mission des officiers français de marine en Macédoine, en l'espace de huit mois environ, avait réussi à éclairer bon nombre de questions d'ordre historico-géographique de la région, en déterminant la position exacte de villes anciennes, de montagnes, de lacs et d'embouchures de fleuves. Le coordonateur de ces investigations, Choiseul-Gouffier, lorsqu'il fit plus tard le bilan de l'œuvre de Chanaleilles et de Racord, écrivit la chose suivante:

«La longitude, la latitude et la hauteur du mont Athos, bien déterminées, offraient un point central auquel toutes les opérations se rattachaient; et l'on avait fixé les positions de l'embouchure du Strymon, d'Amphipolis, du fameux champ de Philippes où pour la dernière fois combattit la liberté romaine, du mont Pangæus, du lac Cercinitis, de la ville de Stagyre, patrie d'Aristote. En Macédoine, l'Olympe, l'Ossa, le Pélion, avaient été également fixés, ainsi que la ville de Dium, celle de Pydna et les embouchures de l'Énipée, de l'Haliacmon et du Pénée.»<sup>92</sup>

Toutefois, cette mission ne se borna pas uniquement aux levés et aux représentations topographiques. L'enrichissement de la collection d'antiquités de l'ambassadeur constituait l'objectif permanent de tous ses collaborateurs, et l'approche par bateau d'une série de sites archéologiques maritimes offrait assurément l'occasion d'une riche "récolte". C'est cette occasion que songeait à exploiter aussi le consul français de Salonique, et ce avant même que le brick «Le Chasseur» ne commençât ses voyages d'exploration dans la région: «Je souhaite que mes recherches à Amphipolis soient fructueuses; on m'assure qu'on y a découvert une statue à laquelle il ne manque que la tête; nous ferons en sorte de l'enlever en remontant le Strimon avec la chaloupe du brik».<sup>93</sup> Nous ne savons pas si, finalement, ce projet fut réalisé, mais il est certain que plus tard, lorsque Chanaleilles et Racord eurent visité la ville

91. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 octobre et le 17 novembre 1791.

92. Choiseul-Gouffier, *op. cit.*, t. 2, p. 195.

93. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 avril 1791.

ancienne de Thasos, ils en repartirent en emportant avec eux une inscription «fort ancienne & très intéressante».<sup>94</sup>

À en croire les seuls dires de Cousinéry dans le *Voyage dans la Macédoine*, il semble que l'accueil réservé par les habitants des rivages macédoniens aux investigations de la mission française fût toujours bon. On pourrait même qualifier d'idylliques les scènes du premier voyage du «Chasseur» décrites dans cette œuvre, bien que l'auteur lui-même évoque initialement «les dangers qui peuvent résulter dans un pays turc d'un travail public de géométrie et d'astronomie».<sup>95</sup> Dans les péninsules de la Chalcidique et à l'embouchure du Strymon, les habitants des villages proches invitent les visiteurs français à manger, ils les emmènent sur les sites archéologiques, leur vendent des médailles. La même chose se produit dans la baie d'Eleftherai, malgré l'accueil quelque peu réservé au début: «Peu à peu quelques Turcs se réunirent sur la plage, et comme, malgré leur costume guerrier, ils nous accueillirent bien, notre capitaine consentit à envoyer son pilote au village (Levter, act. Eleftherai) pour y faire diverses emplettes».<sup>96</sup> Pourtant, lors de la deuxième visite du brick dans cette dernière région, un événement vint ternir cette image idyllique et présenter une réalité différente. La correspondance diplomatique nous fait part de cet événement:

«Je profite du départ d'Abdy Effendy pour avoir l'honneur d'adresser à Votre Excellence», écrit le consul de Salonique à l'ambassadeur, «une lettre que je viens de recevoir de M. de Chanaleilles; l'événement désastreux qui en est l'objet y est amplement détaillé & je ne sçaurois y ajouter que l'expression du chagrin que j'en ai. Les habitants de Lefter ne sçauroient excuser leur férocité, & un forfait aussi barbare ne sçauroit rester impuni sans les plus fâcheuses conséquences. J'ay de la peine à me persuader d'ailleurs que dans une petite plaine où 200 personnes ont pu se rassembler facilement, les deux soldats ayent eu le projet de violer des femmes turques, dont les cris pouvoient être entendus de toute part.»<sup>97</sup>

La lettre de Chanaleilles jointe à la missive de Cousinéry n'est pas conservée, ce qui nous empêche par conséquent d'avoir plus de détails sur

94. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 septembre 1791.

95. Cousinéry, *op. cit.*, p. 110.

96. *Ibid.*, p. 118.

97. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 juillet 1791.

cet épisode. Par contre, la lettre suivante envoyée par le consul français nous renseigne clairement sur les conséquences qui en découlèrent: «Quelque tort qu'ayent pu avoir les malheureux français qui ont été massacrés à Lefter, il n'est pas moins vrai que l'esprit de vengeance a été poussé à un horrible excès».98 Notons en outre que Cousinéry ne croyait pas que la tentative de viol des femmes était la cause du meurtre des marins français, mais qu'il s'agissait d'un prétexte des habitants d'Eleftherai, qui avaient tendu un piège à l'expédition française («[...] 200 personnes ont pu se rassembler facilement [...]»), ayant manifestement une mauvaise expérience de la première venue de la mission dans la région. On peut ici rattacher au point de vue du diplomate français une "histoire" qui revêt un intérêt tout particulier, et que les habitants les plus âgés d'Eleftherai racontaient il y a quelques années, à propos d'un navire venu jadis dans leur région avec à son bord des archéologues étrangers, lesquels avaient provoqué la colère du bey pour s'être emparés de précieuses antiquités.99

Le consul français de Salonique, pensant donc que l'assassinat de ses compatriotes dans la baie d'Eleftherai était un acte prémédité, pressa l'ambassadeur de demander au gouvernement ottoman la punition des coupables. Mais Choiseul-Gouffier considérait que l'équipage du «Chasseur» avait provoqué les indigènes, et qu'il était vain de vouloir renvoyer l'affaire en justice:

«Le nombre de voyages que vous avez faits, M(onsieur), dans la Macédoine, la connois(sanc)e que vous avez de ses habitants, l'abord journalier de nos

98. *Ibid.*, E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 1 août 1791.

99. Cette "histoire" orale a été enregistrée comme suit: «Jadis arriva à Kalia Tchifliki un navire anglais avec des archéologues. Hassan les accueillit avec bienveillance. Ils firent là différentes recherches et études archéologiques. Dans un coin, ils aperçurent une tête en marbre et demandèrent à l'acheter. Hassan rit: "Acheter une pierre? Je vous l'offre". Les archéologues s'emparèrent de la pièce de marbre, regagnèrent leur bateau et la brisèrent. Leurs yeux furent alors éblouis, car elle était remplie d'or. Ils appelèrent Hassan pour lui faire voir quel trésor recelait la pierre qu'il avait méprisée. Le bey faillit en devenir fou. Depuis lors, il n'admit plus d'étranger sur ses terres. On dit que sur le marbre était inscrit: "Brise ma tête et mange mon cerveau". Voir Fotini Mpeikaki, *Ἐλευθερές. Βαθιά και ρηχά ιστορικά και λαογραφικά παράρριζα*, s.l., 1994, p. 233. Peut-être faut-il voir dans cette histoire un lien direct avec les aventures de la mission française dans la baie d'Eleftherai, même s'il y est fait mention d'un navire «anglais»; on est toutefois en droit de penser que, pour les villageois de la région, il ne devait assurément pas y avoir de grande différence entre un navire anglais et un navire français.

bâtimens sur ces côtes et le bon accueil qu'ils y reçoivent doivent nous convaincre que les canoniers du kirlanguitch n'y auroient pas été assassinés dans les plaines de Lefter s'ils n'avoient pas provoqué contre eux l'animosité et la vengeance de ceux qui n'ont eû que le tort de se faire justice eux mêmes. Je vais cepend(an)t faire part à la Porte de ce fâcheux événement et solliciter des ordres pour la recherche et la punition des coupables. Mais je prevois avec peine, M(onsieur), que la Porte recevra en rép(ons)e des fermans qu'elle enverra, quelque arz mahzar où la conduite de ces françois sera mise dans tout son jour; je ne pourrais repousser la récrimination que par un témoignage qui paroitra avec raison partial, et il restera dans l'esprit des ministres ott(oman)s l'idée que nous ne pouvons ni réprimer les désordres des François, ni même les amener. Mais les Turcs, M(onsieur), ne voudrons pas plus que les autres n(at)ions être victimes de l'esprit de vertige qui tourne auj(ourd'hui toutes les têtes fr(anço)ises; ils se précautionnerons contre les violences aux quelles la licence pourra porter nos équipages indisciplinés; ils s'en vengeront, ou les puniront rigoureusement; et nous sommes obligés de convenir que c'est le seul moyen qui nous reste de contenir des gens qui ne reconnoissent plus de frein et qui méprisent toute autorité.»<sup>100</sup>

### *Ce qui subsiste des recherches de Choiseul-Gouffier et de ses collaborateurs en Macédoine*

Les tentatives de l'ambassadeur Choiseul-Gouffier d'adoucir l'image négative de la France révoltée auprès de la Sublime Porte, même en renonçant à tirer au clair l'affaire du meurtre de ses compatriotes dans la baie d'Eleftherai, s'avèrent rapidement vaines. L'année suivante, accusé par les républicains français d'être «un agent constitutionnel du despotisme» après la découverte de sa correspondance avec les frères du roi, il se réfugia en Russie.<sup>101</sup> Une décennie plus tard, il devait revenir dans sa patrie et à ses chères études (1802). Mais un an déjà avant de quitter Saint-Pétersbourg, il avait demandé à Barbié du Bocage de l'informer de ce qu'il était advenu de ses anciens collaborateurs et des précieux matériaux qu'ils avaient entre leurs mains. En ce qui concerne Racord et ses travaux en Macédoine, plus précisément, il écrivait:

100. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 17 juillet 1791.

101. Pingaud, *op. cit.*, p. 253-255.

«Racord [...] existe-t-il encore ? Je m'en suis vainement informé, et je crains bien qu'il n'ait péri, puisque je ne l'ai jamais vu cité. Il avait des matériaux bien intéressants sur le golfe de Salonique et la côte de Thrace; quoique rien n'ait été fini dans cette partie, les moindres observations vous seraient d'une grande utilité; peut-être pourrez-vous parvenir à les retrouver. Le mont Athos avait été déterminé, et je crois même qu'on avait mesuré sa hauteur, ce qui nous prouverait si son ombre s'étendait sur Lemnos, et terminerait cette question.»<sup>102</sup>

À la même période, le sort de ces mêmes matériaux préoccupait également Cousinéry. De retour lui aussi en France après dix ans d'exil (1803), il décida de publier ses impressions de voyage et les conclusions de ses recherches en Macédoine. Apprenant alors que les travaux de Racord étaient restés inédits, il songea à lui demander «une copie de son beau dessin» de la région d'Amphipolis pour la publier. La réponse que Racord envoya au diplomate confirma les craintes de Choiseul-Gouffier au sujet des documents:

«Forcé, à la fin de 1793, de quitter Toulon et de me sauver avec ma famille sur un des vaisseaux de la flotte anglaise, avec les seuls vêtements que je portais, j'abandonnai, dans cette malheureuse journée, tout ce que je possédais et notamment le résultat de toutes les opérations, plans, croquis, journaux et autres pièces provenant de mes courses dans les mers du Levant, &c.»<sup>103</sup>

Si la perte des travaux de Racord ne priva le *Voyage dans la Macédoine* que d'un croquis, ce même fait eut des conséquences capitales pour ce qui est du *Voyage pittoresque de la Grèce*, puisqu'il empêcha l'auteur de traiter la géographie historique d'une région étendue de l'Égée septentrionale et de présenter ainsi une image qui fût la plus complète possible de l'Archipel. Le "préjudice" porté à l'œuvre de Choiseul-Gouffier devient sensible dans ce qu'il écrit lui-même, puisqu'il interrompt brusquement l'examen de la région de l'Égée septentrionale à Abdère:

«Ici se termine cette carte de la côte de Thrace: c'est tout ce que j'ai sauvé des travaux exécutés sous ma direction dans le nord de la Grèce; ils avaient été

---

102. *Ibid.*, p. 271, où on lit cet extrait de la lettre de Choiseul-Gouffier en date du 17 juillet 1801.

103. Cousinéry, *op. cit.*, p. 115, où l'auteur nous remet cet extrait de la réponse de Racord.



prolongés jusqu'en Macédoine, et ils eussent fait connaître des lieux célèbres dans l'histoire, mais qu'on peut dire inconnus de nos jours [...] C'est au zèle de M. de Chanaleilles, commandant un chebek du roi, et aux travaux de M. Racord [...] qu'était due la plus grande partie de ces matériaux précieux. Restés entre les mains de ce dernier, qui, au moment de notre dispersion, s'était chargé de la conservation et de la rédaction des cartes, ils ont été brûlés par le fanatisme le plus stupide. Celui qui par ses seuls talents avait anobli son existence et mérité un honorable avancement, a vu anéantir le fruit de ses travaux, a été forcé de fuir, et passe sur une terre étrangère des années qu'il eût employées utilement pour son pays.»<sup>104</sup>

Toutefois, la publication de la carte de la région du canal de Xerxès dans le *Voyage pittoresque de la Grèce* montre que Racord avait achevé l'impression topographique de cette région et qu'il avait envoyé son plan à Choiseul-Gouffier avant que ce dernier ne quitte Istanbul. Et c'est grâce à ce plan que le diplomate enrichit son œuvre d'un chapitre, qui porte le titre «Isthme du Mont Athos».<sup>105</sup>

Un autre petit chapitre, intitulé «Inscription copiée à Serrhès» était fondé sur une inscription murale grecque qui se trouvait près de la cathédrale de Serrès et dont le texte avait été transcrit par Cousinéry.<sup>106</sup> Le consul de Salonique avait aussi transcrit et envoyé à l'ambassadeur le texte d'une inscription grecque trouvée à Thasos par Chanaleilles et Racord; ce texte, qui fut expédié avec sa traduction en français, permit plus tard à Choiseul-Gouffier de rajouter à son ouvrage un autre bref chapitre intitulé «Inscription trouvée dans l'île de Thasos». L'inscription en question, et assurément aussi les autres antiquités que le navire «Le Chasseur» avait collectées durant sa mission en Macédoine, avaient été entreposées provisoirement à Smyrne, et elles furent détruites dans le grand incendie de 1797.<sup>107</sup> Choiseul-Gouffier publia ces deux inscriptions sans préciser qui les avait trouvées à Serrès et à Thasos et qui avait transcrit leur texte.

---

104. Choiseul-Gouffier, *op. cit.*, p. 194-197.

105. *Ibid.*, p. 246-264. Voir aussi la note 86.

106. *Ibid.*, p. 275-282; cf. Cousinéry, *op. cit.*, t. 1, p. 158, 161, 225-229.

107. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 septembre 1791. Cf. Choiseul-Gouffier, *ibid.*, p. 282-285; Cousinéry, *ibid.*, t. 2, p. 105-106. Sur la destruction de l'inscription, voir aussi Dubois, *op. cit.*, p. viii n. 1.

La carte de la région du canal de Xerxès et le texte de l'inscription de Thasos ne constituent pas les seuls documents conservés de la mission de Chanaleilles et Racord en Macédoine et de leur collaboration avec Cousinéry. Des fragments des textes qui avaient aidé les deux officiers dans leurs recherches dans la région se trouvent aujourd'hui dans les archives de la famille de Chanaleilles.<sup>108</sup> Comment pourrait-on expliquer autrement l'existence dans ces archives du brouillon du mémoire de Cousinéry sur Serrès et Cavalla et de copies des mémoires de Braconnier sur le Mont Athos et sur Cavalla et Thasos?

Si les efforts de Choiseul-Gouffier de retrouver les documents de Racord s'avèrent vains, le diplomate parvint néanmoins à récupérer une importante partie de sa collection éparpillée.<sup>109</sup> Parmi les antiquités qui se retrouvèrent alors entre ses mains, il y avait quelques-uns des «marbres» que Cousinéry lui avait envoyés de Salonique. Le catalogue de la collection qui fut rédigé tout de suite après la mort de Choiseul-Gouffier ne nous permet de reconnaître aisément qu'un seul morceau de ces «marbres», car il est le seul à être répertorié comme ayant été «envoyé de Salonique, par M. Cousinéry, consul de France».<sup>110</sup> Il s'agit du bas-relief avec une inscription, que Villoison avait vu en 1785 chez le consul de Salonique et que ce dernier décida d'envoyer à l'ambassadeur cinq ans après.<sup>111</sup> La description de deux autres bas-reliefs du catalogue semble correspondre au bas-relief offert par Mélétiós à Cousinéry.<sup>112</sup>

---

108. Archives Départementales de l'Ardèche, Charrier de Chambonas, 39 J 209. Sur la maison de Chanaleilles, voir *Généalogie complète et authentique de la Maison de Chanaleilles (prince de Sidon et duc de Césarée) suivie des Branches éteintes de cette Maison en Gévaudan et en Vivarais. D'après les manuscrits de l'abbé Chambron, d'après les preuves de Cour établies par Chérin*, Paris 1888.

109. Pingaud, *op. cit.*, p. 267, 272, 279-281, 286-287, 288-289.

110. Dubois, *op. cit.*, p. 56-57. Le catalogue comprend aussi une tête que Cousinéry envoya de Santorin (voir la note 21).

111. ADN, Constantinople, D, Salonique (1789-frimaire an IV), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 2 janvier 1790; cf. Anse de Villoison, *op. cit.*, p. 302.

112. Dubois, *op. cit.*, p. 54 (n° 148), 65-66 (n° 172). Le bas-relief donné au consul de Salonique par le métropolite de Vodena fut chargé –avec deux petites statues et une tête– sur le navire de l'officier Truguet, qui avait reçu de Choiseul-Gouffier l'ordre de transporter à Toulon «tout ce qu'il pourra trouver dans ses voyages qui ait rapport à l'antiquité [...]»; voir ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 juin 1787 et la réponse de M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 20 avril 1787. Les antiquités transportées par Truguet à Toulon furent envoyées par la suite à Marseille; voir Espérandieu, *art. cit.*, p. 2-3, 17-18.

Parmi les objets de la collection de Choiseul-Gouffier, on compte aussi quelques tables et tablettes de porphyre, de serpentine et de vert antique.<sup>113</sup> Lorsque J.-J. Dubois fit l'inventaire de ces derniers objets, il ne pouvait certainement pas imaginer la provenance du matériau qui avait servi à les fabriquer, et encore moins tout le chemin que ces «meubles précieux» du diplomate avaient parcouru avant d'arriver jusque chez lui. Le dernier extrait des lettres de Choiseul-Gouffier que nous citons révèle l'histoire, sinon de tous ces objets, du moins de certains d'entre eux, mais également une autre activité, inconnue jusqu'ici, de l'ambassadeur. Plus précisément, Choiseul-Gouffier, remerciant dans une de ses lettres Cousinéry pour l'envoi de «marbres» de la basilique de Saint-Démétrios de Salonique, conseillait la chose suivante:

«Le Turc ou l'ouvrier albanais chargé d'enlever les plaques de porphyre de dessus les murailles qui en sont revêtues doit avoir attention de ne les pas casser; quelque facilité qu'on eut à rejoindre les morceaux, cette opération détériore beaucoup le prix des tables qui n'ont même de valeur qu'autant qu'elles sont entières.»<sup>114</sup>

L'ambassadeur français transformait donc les «marbres» de la basilique —«je serai obligé de perdre un pied dans la longueur de la table de porphyre qui est rompue aux deux bouts», notait-il dans une autre lettre— et en faisait commerce, et c'est ainsi que s'explique son insistance sur les dimensions précises de ces pièces: «Il seroit bien à désirer que l'ouvrier que vous employez donnât tous ses soins à détacher ces morceaux sans les endommager et qu'il leur conservât au moins deux pieds en carré».<sup>115</sup> L'enrichissement de sa collection constituait le prétexte pour se fournir les antiquités, mais ce n'était finalement pas là son seul but. «Son amour pour la Grèce», comme l'a écrit le biographe de Choiseul-Gouffier, «n'en avait point fait ce qu'on appelle de nos jours un archéologue; il demandait à la pierre les témoignages d'un art exquis et non l'histoire fragmentaire d'une

113. Dubois, *ibid.*, p. 105 (n° 258), 154 (nos 487, 488), 155 (n° 489) et dans la dernière partie du catalogue sous le titre «Meubles et objets divers» et sous une pagination particulière, p. 3 (n° 10), 4 (n° 12, 13).

114. ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789), M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 25 juin 1788.

115. *Ibid.*, M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 6 septembre 1788.

civilisation». <sup>116</sup> Le cas des investigations du diplomate français en Macédoine nous permet d'approcher encore davantage sa personnalité complexe, mais aussi d'estimer son intérêt pour l'archéologie dans ses véritables dimensions.

## ANNEXE\*

Antiquités envoyées par E.-M. Cousinéry à M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier

ADN, Constantinople, D, Salonique (1782-1789) et (1789-frimaire an IV)

- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 juin 1787: *Je reçus dernièrement de l'évêque de Vodina, l'ancienne Édesse, un bas relief représentant quatre figures assises autour d'une table; quoique ce bas relief ne soit pas du beau tems de la Grèce, j'ay prié M. de Truguet, qui a séjourné huit jours ici, de s'en charger pour vous le faire parvenir à Constantinople. Je lui ai aussi remis deux petites statues & une tête d'Hadrien de bronze; l'une de ces statues représente Venus Uranie & l'autre un Neptune à ce que j'ay pu croire; cette dernière devoit être placée sur une conque atelée à deux chevaux marins. La Venus m'est parvenue d'Égypte, le Neptune & la tête d'Adrien, de Smirne; cette tête est un fragment de statue trouvée toute entière à Magnesie du Sipilus. Les Turcs qui la découvrirent il y a environ quatre ans, croyant qu'elle renfermoit quelque chose de précieux la brisèrent. J'ay eu aussi les fragments en petits morceaux; on y voyoit une partie d'une épée romaine; cette statue auroit été précieuse, mais l'ignorance & la barbarie outragent ici tous les jours la belle antiquité.*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 20 juillet 1787: *Je vous remercie, M(onsieur), de la complais(anc)e que vous avez eue de remettre pour moi à M. Truguet le bas relief, les deux statues et la tête de bronze d'Adrien. Comme il est chargé de recueillir pour moi et porter à Toulon tout ce qu'il pourra trouver dans ses voyages qui ait rapport à l'antiquité, il ne m'a pas envoyé les objets que vous lui avez remis.*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 17 novembre 1787: *Je vous remercie, M(onsieur), des deux blocs de marbre que vous m'avez envoyés par le cap(itain)e allemand [...]*

---

116. Pingaud, *op. cit.*, p. 41.

\* L'annexe concentre les extraits de la correspondance entre E.-M. Cousinéry et M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier dans lesquels sont décrites des antiquités envoyées alors par le consul de Salonique à l'ambassadeur. Ces extraits sont publiés en respectant leur orthographe, mais leur ponctuation, en général incohérente, a été reconsidérée; les abréviations sont analysées entre parenthèses.

- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 février 1788: *J'ay remis au cap(itai)ne Robert Lochtie, commandant le navire La Bellone, une pièce de marbre blanc sur laquelle est une inscription grecque; cette pièce a été tirée du pavé de la mosquée qui porte le nom de St. Dimitri, & que Votre Excellence a vue en passant par Salonique.*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 10 mars 1788: *J'ai fait retirer du bord du cap(itain)e anglois le marbre portant inscription que vous avez eu la bonté de m'envoyer.*
- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 mai 1788: *J'ay l'honneur de vous écrire pour vous prévenir que j'ay fait embarquer sur le bâtiment La Stella di Mare commandé par le cap(itai)ne Tiazzo, vénitien, une caisse contenant trois pièces de marbre, l'un de porphyre, les deux autres de serpentine, qui m'ont été cédées par le Turc dont j'ay eu l'honneur déjà de vous entretenir. La pièce de porphyre n'est pas entière, soit qu'elle fut déjà fêlée étant en place, soit qu'on l'ait dégradée en la séparant du mur. Comme les deux pièces s'adaptent bien, je crois qu'on pourra les employer. Ces marbres sont placés d'espace en espace à une grande élévation. Il n'est pas aisé de les détacher du mur.*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 25 juin 1788: *J'ai reçu les marbres que vous avez eu la bonté de m'envoyer par le cap(itain)e Tiazzo.*
- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 23 juillet 1788: *J'ay l'honneur de vous écrire pour vous prévenir que j'ay fait embarquer sur le bâtiment du cap(itai)ne Monier, qui est chargé de bled pour l'ichtirah, deux caisses contenant cinq pièces de marbres, l'une de porphyre la plus grande de celles qui servoient d'ornement dans l'église d'où sont sorties les premières pièce, les 4 autres de serpentin rondes qui figuroient extérieurement au dessus de la seconde colonade. La difficulté de se placer à une si grande hauteur & la célérité qu'on est obligé de mettre à ce travail, jointe au peu d'épaisseur des marbres dans certains endroits, font qu'il est impossible d'enlever ces pièces sans les endomager un peu.*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 6 septembre 1788: *J'ai fait retirer du bord du cap(itai)ne Monnier les deux caisses contenant les marbres que vous m'avez envoyés; j'ai trouvé ces pièces très belles par leur qualité et leur proportion; mais j'ai le regret de voir que je serai obligé de perdre un pied dans la longueur de la table de porphyre qui est rompue aux deux bouts.*
- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 12 décembre 1788: *J'ai remis au cap(itai)ne Beaumont une caisse contenant une grande pièce de porphyre et deux de serpentine; j'espère que Votre Excellence aura lieu d'être satisfaite de cet envoy, qui sera bientôt suivi d'un autre.*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 10 janvier 1789: *Je recevrai avec plaisir le nouvel envoy que vous m'annoncez d'une grande pièce de porphyre et de deux pièces de serpentine.*
- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 27 janvier 1789: *Il y a dans ce moment deux cap(itai)nes vénitiens sous charge pour Constantinople, l'un nommé Maraspin & l'autre Mazzucato. Je remettrai à chacun d'eux deux caisses de ces marbres, parmi lesquels il y a de belles pièces..*
- M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 22 février 1789: *Je*

- vous remercie, M(onsieur), du nouvel envoi de marbres que vous m'annoncez.*
- E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 10 août 1789: *Par la première occasion de mer pour Constantinople j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Excellence divers morceaux d'antiquités [...]*
  - E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 2 janvier 1790: *J'ay remis au cap(itai)ne Gleigh un bloc de marbre qui formoit une des pièces d'un tombeau grec; le bas relief & l'inscription m'ont parus intéressants, c'est un nommé Hermes Dioscorides qui élève ce monument à ses jeunes enfants, peut-être jumeaux ? Il a fait représenter en bas relief sur ce tombeau les Dioscures à cheval ayant chacun un lévrier qui les suit. J'ay aussi remis au même cap(itai)ne une petite statue de marbre qui n'est pas sans mérite quoique un peu mutilée. Le flambeau renversé, la colombe, le bandeau élevé & les ailes m'ont fait juger que c'est l'Himen que le sculpteur a voulu représenter.*
  - E.-M. Cousinéry, à Salonique, le 14 février 1791: *J'ai remis au cap(itai)ne Cartier une caisse contenant diverses pièces de verd antique & de serpentine; elles proviennent presque toutes de la même source, où j'avois puisé celles que j'avois eu l'honneur de vous adresser précédemment, Monseigneur.*
  - M.-G.-F.-A., comte de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, le 17 juillet 1791: *J'ai oublié, M(onsieur), de vous remercier de quelques pièces de marbre que vous m'avez envoyés il y a q(uel)que tems.*